REDACTEUR EN CHEF J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone : 14.80

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Administrateur - Délégué - Gérant O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annunces, TEL. 10.47

35, Rue Fontenelle, 35 Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

AU HAVRE

ANNONCES

Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annences Judiciatres et légales

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS	TROIS MOI	s Six	Mois	UN AR
Le Eavre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme. Autres Départements. Union Postale. On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tou.	6 Fr.	11	50	

BUREAU DU JOURNAL, 112, bouls de Suaspourg.

L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

5 Centimes

HYMNE

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie. Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau. Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère; Et, comme ferait une mère,

La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Gloire à notre France éternelle! Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! Aux martyrs! aux vaillants! aux forts! A ceux qu'enflamme leur exemple, Qui veulent place dans le temple, Et qui mourront comme ils sont morts!

C'est pour ces morts, dont l'ombre est ici bienvenue, Que le haut Panthéon élève dans la nue. Au dessus de Paris, la ville aux mille tours, La reine de nos Tyrs et de nos Babylones,

Cette couronne de colonnes Que le soleil levant redore tous les jours!

> Gloire à notre France éternelle! Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! Aux martyrs! aux vaillants! aux forts! A ceux qu'enflamme leur exemple, Qui veulent place dans le temple, Et qui mourront comme ils sont morts!

Ainsi, quand de tels morts sont couchés dans la tombe, En vain l'oubli, nuit sombre où va tout ce qui tombe, Passe sur leur sépulcre où nous nous inclinons. Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle,

La gloire, aube toujours nouvelle, Fait luire leur mémoire et redore leurs noms!

> Gloire à notre France éternelle! Gloire à ceux qui sont morts pour elle! Aux martyrs ! aux vaillants ! aux forts ! A ceux qu'enflamme leur exemple, Qui veulent place dans le temple, Et qui mourront comme ils sont morts!

> > VICTOR HUGO. (Chants du Crépuscule.)

A la mémoire des Morts pour la Patrie

L'Administration municipale a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent apporter des couronnes au cimetière, en mémoire des soldats morts pour la Patrie, que des dispositions ont été prises pour qu'elles puissent les placer au dépositoire du cimetière.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

M. Poincaré a visité à nouveau, dans la mainée, plusieurs secteurs du camp re-tranche. Il a examiné les travanx de défense. Il a vu à l'œuvre de nombreux territoriaux qu'il a fésicités de leur zèle et de leur pufaite discipline.

Il a saine sur le champ de bataille de la Marne de nombreuses tombes de soldats.

Le Combat continue

les Alliés progressent

Londres, 31 octobre. on communique cette dépêche officielle : « A 11 h. 15, hier soir, le combat continuait violent, presque ininterrompu, le long du front des ailies, notamment vers le Nord.

» Les Ailemands résistent obstinément et

livrent de frequentes et vigoureuses contreattaques.

» Les alliés gagnent sans cesse du terrain

» Les alliés gagnent sans cesse du terrain et les pertes allemandes sont très impor-

Les perfes allemandes affeindraient

100,000 hommes entre Arras et la côte

Amsterdam, 30 octobre. Le correspondant à Sinis du Telegranf écrit : on n'euten i plus le bruit de la ca-nonnade et on dit qu'il y a un armistice le

Il est certain que les Allemands n'ont fait aucun progrès sur l'Yser et ils se retranche-raient entre Bruges et Gand. Ce dernier fait

pourtant manque de confirmation.

La canonnade a été moins intense aujourd'hoi tout le long de la ligue Nieuport-Dixmude. On croit que les Allemands, apres la consommation enorme qu'ils ont faite la semaine dernière, sont à court de munitions. On estime que leurs pertes entre la mer et Arras ne doivent pas être loin de 400,600 hommes.

MORT D'UN SÉNATEUR

Troyes, 31 octobre. M. Rambourgt, séna'eur, est décéde subitement dans le train entre Lesriceys et

Une Charge hèroïque

Dans une de nos atlaques d'avant-hier, un village, fortement cocupé par l'infanterie ennemie, appuyée par de l'artillerie, fat enlevé par des cavaliers français appartenant à deux régiments de dragons. Ils chargerent la lance au poing et l'ennemi laissa dans le village plus de 200 morts et 200 blessés.

Pillards Fusillés

Paris, 31 octobre. Deux soldats allemands condamnés à mort le 5 octobre, pour piliage en bande, ont été fusillés ce matin.

La Mise sous séquestre

des Maisons Allemandes

Paris, 31 octobre. Le Parquet de la Seine a ordonné la mise sous séquestre de vingt nouvelles maisons aliemandes.

Caen, 31 octobre.

Le tribunal civil de Caen a prononce l'anfinlation des contrats intervenus entre la société des Huts Fourneaux et Aciéries de Caeu et la societé allemande Tyssen et Cie, pour la vente du minerai, l'achat et le transport de charbon.

La part sociale appartenant aux sujets allemands, dans la société des Hauts-Fournéaux, a été mise sous séquestre.

La Violation du Grand-Duché de Luxembourg

Paris, 31 octobre. La Fédération Cycliste du Grand-Duché de Luxembourg a adressé à l'Union Cycliste Internationale une protestation contre la violation de la neutralité du Lexembourg et contre les actes de barbarie des austro-alle-

Les signataires déclarent qu'ils refuseront désormais de se rencontrer avec les repré-sentants de l'Allemagne et de l'Autriche, dont ils demandent la radiation de l'Union. L'Union examinera la question à une date

Un Incident heureusement réglé

Rome, 31 octobre. Sur l'ordre du gonvernement français, les autorités navales de Bizerte ont relâché le vapear italien Enrico-Millo, sous l'engage-ment verbal, pris par le consul d'Italie, que la cargaison serait visitée au port de débar-quement par les antorités italiennes, et que celles-ci empêcheraient le passage, par les belligérants, de la contrebande de guerre

Le r sultat de la perquisition sera communiqué à la France

90. Jour de Guerre

Paris, 15 heures, reçu à 17 heures.

La journée d'hier a èté marquée par un essai d'offensive générale par les Allemands sur tout le front de Nieuport à Arras et par de violentes attade bataille.

De Nieuport au canal de La Bassée il y eut des alternatives d'avance et de

Au Sud de Nieuport, les Allemands qui s'étaient emparés de Rampscapelle en ont été chassés par une contreattaque.

Au Sud d'Ypres, nous avons perdu quelques points d'appui (Hollobecke et Zandworde).

Nous avons progressé à l'Est d'Ypres, vers Parchendaele. Entre La Bassée et Arras, toutes

les attaques des Allemands ont été repoussées avec de très grosses pertes dans la région au Nord de Souain. pour eux,

Dans la région de Chaulnes, nous nos positions.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

30 Octobre

Ce matin, de violentes attaques ont été ten-

tées par l'ennemi aux environs de Ramscapelle

et de Pervyse. La seconde de ses attaques a été

refoulées avec de fortes pertes, la première a

oblige nos troupes à ceder quelque terrain qui

L'innondation tendue entre l'Yser et le che

min de fer de Nieuport à Dixmude atteint les

environs de Pervyse.

Devant le front du... corps d'armée de réserve, entre Dixmude et Luygen, n'a eu lieu
aucune action importante, les troupes alliées.

ont pu franchir l'Yperlée et gagner du terrain

serve, l'ennemi a perdu Bixshoote et les envi-

rons du cabaret Korteker, il se maintient diffi-

que sur la Lys, la situation ne s'est pas sensi-

Arrivée de Blessés belges

Vendredi matin, un train venant de Cher-bourg, est arrivé à Dieppe avec 280 blessés, tous de l'armée beige. 200 ont été hospitalises

à Dieppe, et 80 ont été dirigés sur Luneray,

Fontaine-le-Dun et Grainville-la-Teinturière.

Ces soldats avaient combattu entre Nieuport et

Dixmude. C'est le premier convoi de blessés

belges qui vient dans cette ville. Parmi eux se

rouve un soldat du 14e chasseurs devenu muet

à la suite de la commotion ressentie par l'ecla-

tement d'un obus dans la tranchée où il se

Vendredi matin 80 blessés belges venant éga-

Une vingtaine d'automobiles les attendaient

à la gare. Quarante biessés ont été diriges sur

l'hôpital de la rue des Geleries, vingt sur l'an-

nexe de cet hôpital, établie à l'Orphelinat de la

Tous venaient du front, notamment de la ré-

gion de Dixmude. Il n'y en avait pas de griève-

L'hôpital auxiliaire de Boibec en a recueilli

Héroïsme des Femmes Belges

Mme de Broqueville est demeurée à Bruxel-

Les avec sa fille. Comme elle avalt installe une

jambulance dans son hôtel, elle a tenu à rester.

les Prussiens sont venus. Au bout de quelques

fours, ils ont fermé l'ambulance. La vaillante

jemme aurait pu obtenir un passeport pour re-

loindre son mari ; elle a préféré ne pas quitter

a ville occupée, afin de relever par sa présence

le courage des habitants. Remarquez que ses

L'exemple de Mme de Broqueville est, d'ail-

leurs, loin d'éire unique.Mme Carlton de Wiart,

femme du ministre de la justice; Mme Poullet,

femme du ministre des sciences et des arts, et

d'autres encore ont tenu, elles aussi, à rester à

Le rédacteur en chef du Petit Havre serait

heureux d'avoir des nouvelles de M. Dessain,

La Turquie sous la domination allemande

Le Times publie une decêche de Petro-grad disant que mille officiers allemands

Le commandant des Dardanelles est le co-

ionel allemand Von Dever.

Les troup s ottomanes, sons le comman-

dement du géneral Liman von Sanders et

ous les officiers et matelots du Goeben por-

LES ALLEMANDS EN CHINE

On confirme que tous les Allemands ont

Soixante-quatre combattants allemands

appartenant probablement à l'équipage du S-90, qui s'est échons près de Chan-Toung, en se rendant à Shanghaï, ont été internés a

été expulses de Hong-Kong. Ceux en âge de faire du service militaire ont été internés.

sont actuallement en Turquie.

tent l'uniforme allemand.

Londres. 31 octobre.

Shangh i, 30 octobre.

lement de Dunkerque, via Cherbourg, Serqui-

gny et Rouen, sont arrivés à Fécamp.

Bénédictine, et vingt sur l'Hospice civil.

23 et celui de Lillebonne 30.

quatre fils sont à l'armée.

Bruxelles...

maire de Malines.

Devant le... corps d'armée de réserve, ainsi

vers l'Est.

Devant le front du.

cilement à Passchendaele.

blement modifiée.

a été repris partiellement cet après midi.

avons progressé au-delà de Lihons et nous nous sommes emparés de Le Quesnoy en Santerre.

Dans la région de l'Aisne, nous avons progressé également sur les ques sur d'autres parties de la ligne hauteurs de la rive droite, en aval de Soissons, mais nous avons dû reculer vers Vailly.

Nous avons avancé dans la région de

Il y a eu un violent combat dans l'Argonne.

En Woëvre, nous avons gagné encore du terrain dans le bois Le Prêtre.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 45 du matin.

Aux dernières nouvelles, pas d'incident notable à signaler.

Au centre nous avons progressé

Partout ailleurs nous maintenens

Communiqué officiel

Petrograd, 31 octobre.

Sur le front, en Prusse orientale, le plan d'une attaque centre une position russe fortifiée près de Bakalarjevo qui avait été projetée par l'ennemi a échoué. Pendant cinq jours d'attaques stériles,

les Allemands ont subi des pertes colos-En beaucoup d'endroits de grandes accu-

mulations de cadavres ennemis sur le front des tranchées russes entravaient l'action des soldats russes. Les Russes progressent en plusieurs dis-

tricts sur le front de la Prusse orientale. Au-delà de la Vistule, ils occupent fermenent Gostynin, Isnezica, Lodz, Ostrowiec.

En Galicie, les combats continuent sans aucun changement essentiel dans la situa-

LES EXPLOITS DES COSAQUES

La grande bataille au Sud de Varsovie continue avec acharnement. Les Allemands, quoique luttant obstinément sur différents points, sont forces chaque jour de se replier dans la direction de Radom. Les Russes ont maintenant dévoloppe leur offensive à l'Est aussi bien qu'au Nord et forcent le pas avec un grand courage.

La manière d'attaquer des cosaques qui ne suivent aucune rège et qui tombent sur l'ennemi comme un torrent de lave détruisant tout devant lui, cause une veritable pa-

Dans la bataille près de Przemysl un bataillon de chasseurs hongros frappé de terreur par leur attaque inattendue, prit la fuite, les hommes jetant non seulement les fusits et les havresacs, mais aussi leurs manteaux et abandonnant les mitrailleuses et les voitures de munitions. Il y a quelques jours, trois régiments de

hussards hongrois executerent une britiante charge contre les batteries russes à la lis ère d'un bois. Au moment où ils atteignaient les canonniers, une masse de cosaques soriit du bois. Les Hongrois, qui avaient chargé les batteries sans crainte, furent saisis d'une terreur insurmontable quand ils virent les cosaques se précipiter sur eux de tous côtés. Un officier d'artillerie qui décrit la scene, dit qu'ils firent une impression épouvantable. Même les cris percants des hommes atteints par les lances paraissaient à peine humains. Tous les efforts pour rallier les Hongrois furent inutiles; en moins d'un quart d'heure les champs sur l'espace d'un

kilomètre etaient jonchés d'hommes et de chevaux. Quand quatre jours plus tard on put s'occuper d'enterrer les cadavres, on trouva plus de 500 nassards hongrois morts. Les Cosaques sont également de très bons tireurs mais, comme dans l'infanterie russe. ils ne considèrent pas comme un reel com-hat tout ce qui n'est pas la lutte corps à

L'Attaque de Tsing-Tao par les Japonais

Tokio, 31 octobre (communiqué officiel). L'attaque générale de Tsing-Tao, par terre et par mer, a commencé ce matin

Les Allemands posent des Mines le long de la Côte Belge

Il semble que les Allemands se servent du port de Leebrugge, entre Blankenberghe et Heyst, comme d'une base pour sous-marins, Ils ont semé des mines le long de la côte et interdisent l'entrée de Leebrugge à tous les civils. Les mines ont été posees à la faveur de la nuit par des remorqueurs.

Les Allemands ont pris possession du ba-teau-phare de Wielingen. Celui de Wandelaar a réussi à gagner Flessingue pur ses propres moyens. Comme les Allemands se servaient des feux de ces navires comme d'un point de repère pour le chesal qui traverse leur champ de mines, la zone mine peut de-voir dangereuse pour leurs propres na-\ | virea

Bordeaux, 31 octobre.

On mande de Petregrad que la triple agression de la mer Noire a été commise par le Gæben, le Breslau et le croiseur Hamidieh acheté voici deux ans par la Turquie à l'Allemagne ; il se nommait alors le Brandebourg. Tous trois étaient escortés par quatre contre torpilleurs ayant à bord des officiers allemands.

Jusqu'à présent la Turquie, sans dégager complètement sa responsabilité à cet égard, ne l'assume cependant pas.

Il est à prévoir que les ambassadeurs de la Triple Entente demanderont des sanctions immédiates ; le rappel des missions militaires allemandes à Constantinople et le rappel des officiers allemands au service de la Turquie.

Si satisfaction n'est pas donnée, les trois ambassadeurs demanderont leurs pas-

. Petrograd, 31 octobre.

Pour expliquer leur agression, les Allemands prétendent qu'ils ont rencontré, près de l'entrée du Bosphore, un navire russe posant des mines. Ils l'ont coulé pour cette violation de la neutralité et se sont dirigés ensuite sur des ports russes afin d'exercer des représailles.

EN CAMPAGNE

Un de nos amis, actuellement en champagne, nous écrit une longue lettre dont nous exir. yons ce qui suit. Ils y verront com-ment nos soldats s'offrent des chambres sur le terrain de guerre.

Dans la journée du 13 l'ordre était précisé

de se rendre dans une po i ion p'us au Nord. de se rendre dans une po rion plus au Nord.
Nous en prenons possession dans la nuit du
13 au 14, puis y passons la journée du 14
dans un buis, en posuion de réserve. Après
être allés cantonner à 6 kilomè res en arnère, nous revenions au même endroit le
15, mais, à peine arrivés, nouvel ordre; nons devons retourner sur nos pas, un de nos bataillous sera engagé dans un combat d'at taque des allemands le soir.

Nous restons avec l'autre bataillon dans un bois jusqu'à la nuit, d'où nous assistons à un spectacle véritablement curieux : Les allemands lancent en effet des bom-

bes éclairantes qui jettent dans le ciel noir des lueurs d'incendie persistant au moins ure demi-minute.

Vers sept heures, à la nuit, nous gagnons pendant que la canonnade et la fusillade éclatent de tous côtés — un autre canto anement où nous devons nous reposer durant la journée du lendemain 16. M de là, le repas de mi il est à peine terminé qu'il nous faut reboucler nos malles pour porter nos pénates aitleurs. Nous y arrivons vers cinq heures du soir, mais nous n'y restons pas, car il nons fant maintenant (vollà ce que c'est que d'ètre de reserve) aller de l'avant pour relever, sur les premieres lignes, un régiment qui y est depuis cinq semaines et qui va aller se reposer en arrière quelques

Nous arrivons dans un village absolument dévasté par les obus. Comme le séjour y est dangereux, la trou-pe campe à l'exterieur de l'agglomération, sur le bord d'une route encaissée. Les sol-

dats s'y sont con truits des gourbis en feuillage, paille, terre et débris de materiaux des maisons bombardes. Nous y devous rester longtemps, autant de temps, nous laisset-on entendre, que ceux que nous rele-

Bientôt l'ordre est venu de déménager pour nous porter à deux kilomètres de la, sur la même ligne. Autre village aussi devasté que celui que nous laissons. Nous prenons possession de gourbis installés par nos devan-ciers dans les mêmes conditions que les nôtres. Saulement là, ils ont utilisé des restes d'amendiement et nous trouvous des ca-banes tendues de draps blancs, de rideaux, de carpettes et garnies de matelas, de pail-lasses, d'oreillers, de traversins, etc. Voyez ceia d'ici ! Comme, naturellement, on ne peut se devêtir pour se coucher si près de l'enpemi, tout cela est souillé de terre. Certaines de ces cabanes sont tapissées de draps brodés. Celle qui nous échoit est tendue de draps en toile neuve et, sous la paillasse, nous trouvons le restant d'un coupon de toile écrue qui a servi à cette ornementa-

Et puis, quelle b'zarre impression que cet assemblage de portes et de fenêtres démo lies, de morceaux d'armoires, de tables, de bois de lit ? On se croirait à la toire!

Les officiers logent d'ailleurs dans une roulotte abendonnée. Je crois qu'it y avait en une assemblée communale là, lorsque le village près duquel nous sommes installés a été pris il y a un mois par l'ennemi. Nous l'en avons délogé depuis. Maintenant, nous redontons beaucoup

moins le retour de cette éventualité car en avant de nous est disposé un savant réseau de tranchées épatamment construites. On dirait un véritable village souterrain. On marche plus d'un kilomètre dans des che-mus creuses spécialement à l'abri, pour s'y rendre. Un regiment a même trouvé le moyen d'y installer un système de bains-douches chands à l'aide d'une lessiveuse, de inyaux de goutière et de pommes d'arrosoir. L'officier auquet revient l'initiative de cette installation a été cité en exemple à toute la division.

LA SUPÉRIORITÉ NUMÉRIQUE RUSSE

Un correspondant du Messagero, qui était present à la bataille de la Vistule, télégraphie que la retraite altemande s'est changée en une faite désordonnée. Les marais, les lacs et les rivières de Pologne sont remplis de cadavres allemands. La vic oire a été décidee par la grande supériorité numérique des Russes, qui étaient renforces journoile-ment par des troupes fraîches,

Rome, 31 octobre,

Par suite de la démission du minis tre du Trésor M. Rubini, le Cabinet décida de démissionner.

M. Salandra remit dans l'après-midi la démission du ministère au roi qui se réserva de décider.

Autour de la Guerre

J'en reviens. Rien n'est plus aisé, ni plus rapide, ni pius economique. Cela s'effectue à pied ou en quelques tours de roue, velo, anto, fiacre, à votre gré. Et point n'est be-soin de se munir d'un Goide Conty. Ne parlons plus de l'allemand Biedecker, n'est-ce

La Belgique en question se trouve à l'extrémité du bonlevard Maritime. La route de la Hève vous y mène tout droit. Boulevard Dufayel, avenue des Régites, rite Désiré-Dehors : le drapeau belge flotte partout.

Dans la claire lumière de ces matins d'automne qui ont la douceur estompée des vieux pastels, les fières couleurs du brave et glorieux pays claquent au vent frais qui vient du large. A la porte des immembles qu'elles signa-

lent, il y a des guérites également peintes de noir, jaune et rouge. Devant chaque guérite, sanglé dans sa tunique, un gendarme de tenue impeccable, la moustache altière et les bottes reluisantes, monte une garde vigi-

Le sort des choses et les hasards de la querre ont fait du Nice-Havrais an petit coin bien imprévu de la Balgique. Et no is nous y a bituons très bien, sav. z-vous.

Le matin, sur le coup du quart avant neuf ieures, comme on redira bientôt dans la rue de la Montagne-aux-herbes potagères, les boulevards de Sainte-Adressa sout sillonnés de Messieurs graves qui vont, le nez dans le journal, la serviette sous le bras, vers tous ies drapeaux beiges arbores. Nous ne sommes plus surpris de voir, à catte epoque de l'année, le Nice Havrais s'éveiller si tôt.

Ce sont des employes de ministère, d chefs de Cabinet, des secretaires, des dactylos, des huissiers. Une vie pouveile a transformé l'aspect ordinaire de l'endroit. Il avait contume de s'endormir à l'approche des brumes de novembre ; il tirait sur ses fenêtres les auvents du proche bivernage, et la torpeur le gagnait. Octobre 1914 lui procure, au contraire, une animation extraordinaire. Le Nice-Havrais est déjà entré dans la grande Histoire par la petice porte de l' « à côté » pittoresque. Qui l'ent die?

Ses principales villas se sont mnées en mi-

nistères. Qui l'eût cru? La villa Louis XVI, avenne des Régates, abrite le ministère de la guerre. Il a une annexe rue Dasire-Dehors, dans une villa que décore un titre dépourva de pretention

guerrière : « Ma Normandie ». Le ministère des affires étrangères se loge sons une enseigne de grace printanière :

« Villa Belle fontaine ». Le collaborateur de M. Dufayel, M. J. des Gachons, a joint à ses fonctions de lientenant d'Etat-major, celles d'organisateur général. En quelques heures, sous sa direction, la transformation complète s'est operée. L'Hostelierie est devenue l'Hôtel du gou-

vernement belge, et l'Hôtel des Régates voit passer dans son hall tons les membres du corps diplomatique. Des pancartes indiquent ces affectations

nouvelles, simplement posées au-dessus de a porte ou collées à la vitre. Elles donnent une impression d'improvisé et de provisoire qui plaît à nos esprits amis et alties. Le bureau de poste « beigisé » arbore bien au-dessus de sa porte les armes nationales, et l'on vend bien au guichet des timbres de Belgique pour l'affranchissement

ici sur le territoire belge. Mais les pancartes des Ministères rappellent que cet exil est momentané et que le jour viendra, triomphant et magnifique, où les ministres et leur suite se retrouveront « dans leurs meubles », en vraie Belgique

des correspondances, pnisque nous sommer

plus chère que jamais. Ce jour là, le Nice-Havrais plenrera le départ de ses hôtes. Que lo chagrin, alors, tul soit leger. It lui restera toujours, pour sa future histoire, assez de gioire cordialement hospitalière.

Au Ministère des affaires étrangères, j'al sollicité une audience du très courtois M. le major de Longueville. Assis dans le couloir qui précède le cabinet, j'attends l'hoissier qui va m'introduire. A mes côtés, deux sol-

dats belges, deux chauffeurs conversent haute voix. - Alors comme ça l'ami, tu pars main

tenant? - Je pars.

- Et loin ?

- Très loin, Calais! - Calais, dit-ii. E quand reviens?

- Attends un peu que j'arrive, pour une fois... Ce sera long, long, comme la guerre. Une pause. Le chanffeur lève les yeux au platond, il semble embrasser des immensités. ; puis il ajoute, d'une voix len'e

amère et désolée : - Je pars en chemin de fer, sais-tu.

C'est une scène rapide, très simple, trè digne, profoudément et tottement émon vante. Je la recommande à voue cosibilité. Yous irez là-bas en curieu., vous en reviendrez troublés, avec quelque chose de grand dans le souvenir et dans l'âme.

Avenue des Régates, devant le ministère de la guerre. Huit heures et demie du matin La garde s'est alignée dans le jardin, face à la pelouse. Les officiers, le personnel civil, se sont placés à proximité. Un officier s'est avancé et a dit :

- Le drapeau t Un boy-scout hisse le drapeau belge au mât planté à l'entrée du jardin. La garde présente les armes. Le clairon sonne «Aux champs». Les soldats saluent.

Alors, l'officier s'avance à nouveau, et d'une voix ferme qui vibre de tous les espoirs de la pairie, il crie :

- Vive la Belgique 1 Et tons les hommes de garde, et tons les Belges présents, militaires et civils, tête découverte, reprennent en chœur le cri:

- Vive la Belgique ! Pais, le chef porte à nouveau la main à son kepi, demeure un instant immobile, très droit, les talons joints, dans une attitude de dignité, comme l'officiant d'un eulte; et il dit, de la même voix claironnante:

- Vive le Roi ! La garde a repeté : « Vive le Roi! » dans un ensemble so sore et musical, qui sem-

ble avoir l'envol d'on chant. Les quelques curieux français arrêtés devant les grilles, à cette heure matinale, agitent leurs chapeaux et repètent à leur tour :

- Vive la Igique!... Vive le Roi ! Les couleurs flottent maintenant au hant

du mât, jusqu'à la nuit tombante. Et le lendemain, à la même heure, la même scène se reproduira, les mêmes voix salueront l'emblème de la patrie, l'évocation du vaillant monarque qui résume les

espérances de son vaillant petit peuple. Et par cette même scène se témoignera publiquement, chaque matin, avec une simplicité que les circonstances amplifient, dans une cérémonie que son intimité fait pius touchante et plus haute, l'inébranlable foi dans les représailles du Destin.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

LA PROROGATION DES LOYERS

Voici le texte du décret sur la prorogation des loyers :

Article i .. - Il est accorde, sous les conditions et réserves déterminées par les décreis des 14 août, 1er et 27 septembre 1914, un détai de trois mois pour le psiement des loyers, qui, soit par leur échéance normale, soit par leur échéance prorogée par les décrets précités, deviendront existèles à dater du 1 provembre jusqu'au 31 dé-

cembre 1914 inclusivement.

Art. 2 — Les conges, les baux, prenant fin
Bans congé, ainsi que les nonvelles locations concernant les localaires appelés sous les drapeaux. sont régis par les dispositions el-sprès : 1º Est suspendu pour une période de trois mois, sous les conditions et réserves déterminées par l'article 3 du décret du 37 septembre 1914. l'effet des congés qui se produira a son terme usuel ou à la date de prorogation prévue à l'arti-cie précité, entre le « novembre et le 31 décempre 4914 inclusivement Toutefois, demeurent sou

mis aux règies d'usage les congés donnés par les locataires à la date du 1st novembre 1914;

2. Sont proroges, pour une période de trois mois, sous les conditions et réserves déterminées par l'artic e 3 du décret du 27 septembre 1914, les baux prenant fin sans congé qui, soit à la date fixée par le contrat, soit à la date de prorogation prevue à l'article 3 précité, viennent à expiration entre le 1 movembre et le 31 décembre 1914 in-

clusivement;
3. Si, antéricurement au 1. novembre 1914, les locaux ayant fait Pobjet des suspensions de con-gés ou des prorogations de bait visées aux Lea 1 et 2 ci-dessus étatent reloues, le point de départ de la nouvelle location sera ajourné de trois mois,

sant accord contraire entre les parties;

4º En cas de nouvelle location conclue avant le

1º septembre -914 par des locataires auxquels s'applique la suspension de congé prévue par l'ar-lice 3 du décret du 27 septembre 1914 et par le prèsent article, il ne peut être exigé de payement pour le toyer de cette nouvelle location tent que l'entrée en jouissance n'a pas eu tien. Toutefols, le propriétaire a la faculté de demander au juge

Art. 3. - Les localaires qui ne sont pis appelés sous les drapeaux peuvent, en cas d'empé ment justifié, obienir le bénefice des dispositions prévues au précédent article, par une sentence du juge de paix, lequel aura la faculté de rédnire les délais.

Art. 4 .- Pour les locataires qui ne sont pas ap pelés sous les drapeaux, les prorogations de déisi accordées par l'article premier et par les décrets des 14 août, 1° et 27 septembre 1914 s'appliquent seulement au prix principal du loyer.

En conséquence, demeurent exigibles toutes les charges accessoires, notamment les frais d'éclairage, de chanflage, de consemmation d'eau,

ainsi que la part d'impôts incombant au locataire en veriu du bail. Les sommes dues en vertu du paragraphe précédent et non encore aequittées au ter novembre devront être payées par les locataires, avant le 1º decembre 1914.

En ce qui concerne les locations qui n'ont pss fixe une somme distincte pour les charges susvi-sées, les propriétaires, à défaut d'accord entre les par ics, pourrom demander au juge de pais de determiner la quote-part incombant à chaque localaire. Cette quote part ne pourra dépasser 5 0/0 du montant du loyer annuel.

Art. 5. — Les contestations auxquelles peut donner lieu l'application du présent decret et des décrets des 13 août, 1er et 27 septembre, 8, 14 et 16 octobre 1915, sont de la compétence du juge de paix du canton où est situe l'immeuble loué, et sont régies par les dispositions de l'article 6 du

décret du 1º septembre 1914, Les declarations prévues par lesdits décrets do vent également être faites à la justice de paix de ce même canton et il en est dans tous les cas

délivré récépissé. délivré récépissé.

En ce qui concerne les délais dans lesquels doivent être effectuées les susdites déclarations et l'avis present par l'article 3 du décret du 27 septembre 1911, le juge de paix peut, en cas de circonstances reconnues exceptionnelles, relever le locataire de la déchèrance encourue.

Art. 6. -- Sont admis au bénélice du present dé-Les ressertissants des pays alliés et neutres ;

Les Alsaciens-Lorrains, les Polonais, les jues, sujets des empires d'Aliemagne et triche-Hongrie qui ont obtenu un permis de our en France. Art. 7.-- Les dispositions du présent decret

sont applicables à l'Algèrie.

Art. 8.— Sont maintennes les dispositions des décrets des 44 août, 2º ct 27 septembre, 8, 14 et 46 octobre 1914, qui ne sont pas contraires au présent décret.

Deux Taubes survolent Béthune et Dunkerque

Deux Taunes ont survo!é mercredi le ad de la France et jeté deux bombes à Bethune.

La première n'explosa pas, mais la seconde tomba parmi un groupe de femmes qui se trouvait sur la place du Marché. Dixneuf personnes furent tués et quarante blessées.

Le même jour, une bombe tomba dans la rne du Fauconnier, à Dunkerque. Quelques secondes après, une seconde bombe explosa dans la rue da Collège, causant une vive panique parmi la popula-

tion. Ces bombes avaient été jetées par un aéroplane aliemand passé à une hauteur de 2,000 mètres environ.

Une femme et un enfant de dix ans ont éte inés. Sept aéroplanes français prirent leur vol leur et poursuivirent jusqu'à la noit tombante don. les Taubes qui avaient pris la disparition du

Acur. - Le 1er, à 4 henres, est affiché l'ordre de mobilisation générale et les habitants des campagnes se rappelleront toujours le son du tocsin ce soir-là. Alors se manifeste partout le miracle traditionnel des grands réveils de notre race. Dans toute la France ne bat qu'un seul cœur. Les mobilises s'empressent dons les gares, confiants, calmes, prêts au dévouement.

Le 2, commencent les incursions allemandes en territoire français, le Luxembourg est délibérémens envahi. Un premier engagement a lieu à la frontière russo-allemande. Dans la nuit, le gouvernement impérial envoie à la Belgique un ultimatum. Le roi Albert y repord par un héroï que refus ot en

appelle à la France et à l'Angleterre. Le 3, l'Italie affirme sa neutralité. Un aéroplane bombarde Lunéville. Sir Edward Grey annonce à la Chambre des Commanes que l'Angleterre ne peut rester indifférente et que la flotte protegera les côtes françaises. Le 4, les Chambres françaises, à l'unanimité, votent les crédits necessaires. L'Alle-

magne déclare la guerreà la Belgique et l'envahit. Liège est attaqué. Un ultimatum anglais repond à l'entrée en Beigique, et le même jour le Royaume-Uni déciare la guerre à son tour. Lord Kitchener est nommé secrétaire d'Etat. Le 6, l'armée allemande investit Longwy.

Les troupes françaises renoncent à l'expectative, elles occupent la zone de huit kitomètres laissée neutre et prennent l'offensive

à leur tour. Le 7, nous prenons Altkirch à la tombée de la nuit. Liège est décorée de la Légion d'hanneur.

Le 8. nous occupons les cols des Vosges et entrons à Mulhouse. Liège. La cavalerie française entre en Bel-

Le 10, nous sommes forcés de rendre en Alsage le terrain conquis Le 14, Liège est occupée, mais les forts

tiennent toujours. Nos troupes entrent en

Belgique par Charleroi. Le 15, une proclamation du grand-duc Nicolas promet la liberté à la Pologne. Combat à Dinant. Nous reprenons l'offensive en Alsace et conquéront le premier drapeau. Le Japon envoie un ultimatum en Allemagne et les Russes entrent en Galicie. Le 16, nous progressons en Alsace. Le corps expeditionnaire anglais a achevé son debarquement. La flotte anglo-française pénêtre dans

l'Adriatique. Le 17, le gouvernement belge se transporte à Anvers.

Le 19, nous réoccupons Mulhouse. Des masses allemandes franchissent la Meuse a

Le 20, les Altemands occupent Bruxelles. Le 21, engagements russo-allemands. La bataille de Charleroi s'engage.

Le 22, l'armée française se replie en Lorraine, mais garde ses positions en Haute-Alsace. A Charleroi, nous sommes repousses. Les Allemands investissent Namur.

Le 23, occupation de Lunéville par les Allemands. En Bargique, l'armée britanni-que est reponssee a Mons. Nous évacuous Namur. Après trois jours de luttes, victoire russe à Gumbinnen. Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.

Le 24 août, Namur est prise. Nous aban-donnons la tigne de la Sambre. L'armée britannique est attaquée dans sa retraite vers Maubenge. La cavalerie allemande menace Lille. En Prusse orientale, les Russes progressent vers Kenigsberg.

Le 25 août, tandis que les alliés s'établissent sur la ligne Cambrai-Le Cateau, les Al-lemand saccagent Louvain. En Galicie, la bataille de Lemberg s'engage.

Le 26, les troupes britanniques combattent toute la journée sur la ligne Cambrai-Le Cateau-Landrecies. Le 27, un communiqué nous apprend que

de la Somme aux Vosges, nos ligues sont intactes. A Paris naît l'inquiétude. Dans la région de Nancy, nous reprenons l'offen-

Le 28, hombardement de Malines, Reddition de Longwy. Victoire navale des Anglais Le 29, malgré un succès à Guise, contre la garde prossienne, les alités se replient.

Le 30, premiers Taubes sur Paris, Les alliés se reptient sur la Somme et sur l'Oise. Le 31, les atlies reculent encore. Nouveaux

Taubes sur Paris.

SEPTEMBRE. - Le 1er, une brigade de la garde anguase se bat héroïquement à Com-

piegne. Le 2, les alliés battent en retraite sur la Marne. A Paris, l'exode commence. Cepenaant, à Lemberg, les Russes, après sept iours de bataille, ont remporté une grande victoire sur les Autrichiens.

Le 3, on apprend que le gouvernement français est parti pour Bordeaux. Cette nou-velle active le depart des particuliers dans des proportions considérables.

Le 5. l'avance allemande est repoussée vers l'Est. Reims est occupe par l'ennemi. A Londres est signé le pacte par leque l'Angleterre, la Russie et la France s'enga-

gent à ne pas faire la paix séparément. En Galicie, victoire russe à Tomezow. Le 6, les Allemanos franchissent la Marne. Les troupes de la défense de Paris prennent

contact avec l'ennemi sur l'Ourcq et sur le Le 7, arrêt de l'offensive allemande. Une bataille générale s'engage sur la ligne Nantenil-le-Haudonin, Meaux, Sezanne, Vitryle-François, Verdun. Nous progressons l'aile gauche. Maubenge est forcée de se

rendre. Le 8, les Allemanes sont complètement battus à l'aile gauche. Nous progressons éga-lement dans les Vosges. En Galicie, nouveaux succès russes. Les cosaques occupent les

crêtes des Karpathes. Le 9, l'aite droite allemande cède à son tour. L'ennemi recule de plus de 40 kilomètres. Ce jour-là partent des Indes de nom-

breux contingents hindons. Le 10, la retraite allemande s'accentue ; la garde prussienne est écrasée dans les marais de Saind-Gond. Les Allemands chercheut à percer la ligne des forts des Hauts-de-

Le 10, poursuite des Allemands. Leur centre est enfoncé. En Gilicie, les Russes progressent encore, de même les Serbes premient Semlin et marchent sur Visegrad. Le 11, la retraite des Allemands s'accentue. Ils évacuent Vitry-le-François et Saint-Dié. Les Français réoccupent Lunéville. Nous évaluons l'importance de notre victoire par les récompenses accordées. Les généraux Maunoury et Dubail sont promus grand-croix de la Legion d'honneur ; le général Foch,

grand officier. Le 13, les troupes françaises réoccupent Amiens, Pont-à-Mousson, Raon-l'Etape et traversent l'Aisne près de Soissons.

Le 14, le fort de Treyon, assiégé depuis le 10, est dégagé. Le territoire français en Lorraine est complètement évacué.

Le gouvernement français et le généralissime reçoivent les felicitations du tsar, du roi de Belgique, du prince regent de Serbie, du président du Conseil de Serbie, du président du Conseil du Montenégro, de l'amiral commandant la flotte anglaise.

nous avançons en Lorraine. Le général de Castelpau, publiquement remercie par le général Joffre de son admirable campagne en avant de Nancy, est promu grand-officier de la Légion d'honneur.

Les 18 et 19, la bataille de l'Aisne continue avec de légers progrès de notre part. Le 20, nous apprenons avec indignation que les Allemands bombardent la cathédrale de Reims.

Le 21. violent engagement à Craonne. Le 23. violents combats sur l'Oise; le 24. nous réoccurons Peronne. En Galicie, les Russes investissent Przemysł. Jusqu'au 30, la bataille de l'Aisne se poursuit sans que nulle part nous n'ayons céde de terrain. A l'aile gauche, notre front de combat s'étend de plus en plus vers le nord.

OCTUBRE. — Les opérations du mois d'octohre, plus proches, mieux présentes à nos mémoires, constituent pour la partie occidentale de la guerre la leute et irrésistible montée de notre effort vers le nord. Le ier, l'ennemi prononçait une vigoureuse attaque sur Tracy le-Mont, au nord de la forêt de Laigle, à 98 kilomètres de Paris, et il était repoussé avec de fortes pertes. Le 3, la ba-taille continue très violente dans la région de Reye où les Allemands paraissent avoir concentre des forces importantes. Le 7, nous cedious dans cetie région un pen de terrain que nous reprenions le 8, et le 9 nous y

poursuivions notre avantage.

Le 10, la bataitle remonte, elle se poursuit sur la ligne jalonnée par les régions de Lens, Arras, Bray sur-Somme, Chaulnes. Le 14, Poffensive allemande s'était étendue vers Il zebrouck; mais la notre s'y porte immé-diatement et d'Hazebrouck à Béthume les troupes allemandes sont reponssées. Le 17, nous eccupons Laventie. Le 18. Fieurbaix. Le 19, les troppes alliees s'étendaient sur le front de Givenchy à Fromelles et nous reprenions Armentières, à 244 kilomètres de Paris. Le 21, la lutte s'engagait avec une violence inouïe sur la ligne Nieuport,

Dixmude et La Bassée. Des événements importants en Belgique avaient precedé l'établissement de cette ligne

Le 10 octobre, Anvers avait été pris, mais les Allemands n'entrèrent que dans une ville comp étément évacuée. L'exode des habitants avait été complet, et l'armée britanno-belge, qui défendait la place forte, avait operé une retratte en bon ordre par Gand

et Ostende jusqu'à Nieuport et Dixmude. Le 13 octobre, le gouvernement belge s'établissait au Havre, tandis que sa glorieuse armee, toujours commandée par son roi héroïque, devenait, sur l'Yser, l'extrême aile gauche du front des alliés.

Depuis, aux atteques form dables d'un ennemi qui voyait dans une ava ce sur Calais sa dernière ressource, les troupes francobritanno-belges ont opposé on mur d'airain. Nulle part nous n'avons cédé Au contraire, notre progression est constante: au Nord-Est et à l'Est d'Ypres, au Nord de La Bassée, a l'Est d'Arras et d'Albert.

Les troupes françaises avancent partout : sur les hauteurs de la rive droite de l'Aisne, en aval de Soissons, à gauche et à droite de la Meuse, au Nord de Verdun et plus à l'Est encore, an Nord de Pont-à-Mousson, et maigré le mutisme des communiqués sur ce point, nous pouvous esp-rer que d'Alsace nous parviendront bientôt d'heureuses nou-

Paris est depnis longtemps rassoré. Ce n'est pas la visite de quelques Taubes qui ont pu l'en ouvoir. Le dimanche 12 octobre, ils lancent jusqu'à vingt bombes, dont une determine, à Notre-Dame, un commencement d'incendie. Depuis, la vigilance continuelle des aviateurs français qui survolent à tour de rôle la capitale ont empêche le resour des

aérop anes ennemis. Enfin, le mois d'octobre ne fot pas moins avorable aux armes russes. Forcée par son inferiorité numerique d'evacuer la Prusse orientale, l'aile droite de nos allies se retrancha sur le Niémen. Le 2 octobre, une grande bataille qu'y tivièrent les Aliemands se termina par leur retraite précipitée. Les Russes d'firent complètement l'equemi à Augus ow et autour d'Ossoweiz et, le poursuivant jusqu'au de à de la frontière, ils

s'emparèrent de la ville prossienne de Lyck. Au centre, les Russes, par une manœuvre analogue et dans le but de priver les Allemands du secours de leurs ligaes de chemin de fer, les laissent pénérrer jusqu'à la Vistule, à une faible distance de Varsovie. 13 octobre, prepant vigoureusement i'off-nsive, ils les battirent en avant de Varsovie et d'Ivangorod, et le 20 octobre, complétant leur victoire, les repoussèrent de l'autre côté de la Vistule, en même temps qu'ils rejetaient les Autrichiens sur le San. Actueltement, nos alliés, ayant occupé d'une part es villes de Lodz et de Radom, poursuivent leurs avantages au Sud de Pizemysi, dont ils poursuivent le siège avec une grande

énergie. Le mois d'octobre s'achève en somme dans des conditions favorab es. L'espoir qu'a fait nuitre en nous la gorieuse bataille de la Marae n'a cessé de s'affirmer.

De l'Yser à la Visiule, l'offensive des bar-bares est brisée. Nous allons voir d'ici peu de quelle somme de résistance est capable leur tactique défensive.

LE SOLDAT DE 1914

Lecture faite par M. René Dounic, délégué de l'Académie Française, à la séauce aunuelle des cinq Académies.

Etait-ce pien d'hier te mat de l'individuaisma? Le so dat de 1914 nous en a guéris. Jamais on n'avait poussé plus loin le désintéressement de soi et de la modestie.

Disons-le d'un mot : jamais on n'avait fait d'aussi grandes choses aussi simplement. Ah! c'est qu'il sait, lui, pourquoi il se

bat! Ce n'est pas pour l'ambuion d'un sonverain ou pour l'impatience de son héritier, pour la morgue d'une caste de hobereaux ou pour le gain d'une firme de commer-çants. Non. Il se bat pour la terre où il est né et où dorment ses morts, il se bat pour délivrer le sol envahi et lui rendre les provinces perdues, pour son passé frappé au cœur par les obus qui ont bombarde ca hedrale de Reims, pour que ses enfants aient le droit de penser, de parier, de sentir en français, pour qu'il y ait encore dans le monde, qui en a besoin, une race française. Car c'est bien à cela que vise cette guerre de destruction : la destruction de notre

Alors la race s'est émue jusque dans ses plus intimes profondeors; elle s'est redres-sée tout en ière et ramassee sur elle-même; elle a rappele du plus tointain de son histoire toutes ses énergies, pour les faire pas-ser dans celui qui est aujourd'hui charge de la défendre; elle a mis en lui, avec la vaillauce des anciens preux, l'endurance du laboureur penché sur son si lon, la modestie des vieux maîtres qui oat fait de nos cathédrales des chefs d'œ ivre anonymes, et la probité du bourgeois, et la patience des pelites gens, et cette conscience du devoir que les mères enseignent a leurs fils, toutes ces vertus qui, élaborées d'une génération à l'autre, deviennent une tradition, la tradition d'une race laborieuse, torte d'un long passe et faite pour durer. Et ce sont elles,

qui y entrent en sont comme transfigurés. Elle exalte les âmes, elles les élargit, elle les purifie. A l'approche du champ de bataille, une ivresse sacree, une sainte allegresse s'empare de ceux à qui a été réservée cette joie suprême de braver la mort pour la patrie. La mort, on la voit partout, et on n'y croit plus! Et quand, certains maties, au son du car on qui mête ses grondements à la voix mystique des cloches, dans l'église dévastée qui par toutes ses brèches montre le ciel, l'aumonier fait descendre, sur le régiment qu'il accompagnera tout à l'heure an ten, la bénediction d'en haut, tous les fronts se courbent pareinement et sentent passer sur eux le grand sou file qui vient de

Hélas I la beauté de la lutte ne m'en cache pas les tristesses. Combien sont partis, pieins de jeunesse et d'espérance, et ne reviendront pas i Combien dejà sont tembes avant d'a-voir vu se réaliser ce qu'ils ont tant ouhaité, semeurs qui, pour féconder la terre, l'ont arrosée de leur sang et n'auront pas vu lever la moisson! Do moins leur sacrifice n'aura pas été inutile. Les ont reconcilié leur patrie civisée, ils lui ont fait reprendre conscience d'elle-même, ils lui ont rappris l'enthousiasme. Ils n'ont pas vu la victoire, mais ils nous l'ont méritee Honneur à eux, frappés les premiers, et gloire à ceux qui les vengeront! Nous les embrassons tous dans le même cuite de la même piété.

Puisse, grâce a eux, s'ouvrir une ère nouvelle et naî re un monde où les peuples respireront plus librement, où des injustices seculaires seront reparées, où la France, relevee d'une longue humiliation, reprendra son rang et renouera la chaîne de ses destinees. Alors, dans cette France assainie, vivifiée, quel réveil, quel renouveau, quelle seve, quelle floraison manifique! Ce sera ton œuvre, soldat de 1914. Nous te devrons cette résurrection de la patrie bien-aimée. Et plus tard, et toujours, dans tout ce qui se fera chez nous de beau et de bien, dans les création de nos coètes et dans les découveries de nos savants, dans les mille formes de l'activité nationale, dans a force de nos jeunes gens et dans la g âce de nos filles, dans tout cela qui sera la France de demain, il y aura, cher soldat si brave et si simplement grand, un peu de ton âme héroïque.

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs savent que nous recevons les nouvelles de la nuit qui nous permet tent de les tenir exactement au courant des événements, sous la seule réserve de la censure officielle devant laquelle toute la presse s'incline avec une résignation pa-

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le fait que notre journal, qui s'imprime après trois heures du matin, est nécessairement mieux informé que les éditions de province des journaux de Paris qui, pour être mises en vente au Havre dans la matinée, doivent être tirées la veille dans l'après-midi.

POUR LES RÉFUGIÉS

1re Liste de Souscriptions Reçues par Mme Jules Siegfried et le « Peti Havre », pour les réfugiés du

Nord de la France et de la Belgique. Ces dons vont être spécialement employés à faire confectionner des vêtements par les ouvrières en chômage ; et ces vêtements se-ront remis ensuite au Comité des réfogies

de la mun cipalite du Havre. Le Conseil National des Femmes Françaises remercie chaleureusement les don teurs qui ont bien voulu répondre à son appel et espère que leur exemple sera suivi.

por que rear exempre sera survi.	
Mme Jules SiegfriedFr.	500
M. et Jules Siegfried fils	50
M. W. Kollbeunger	50
J. K	5
Mile Sandherr	30
P. A. S	75
Mme Gastel	10
Mlie F	40
Mile J. Monod	30
Consul des Pays-Bas et Mme Browne	100
Mme Podesta	40
Mme Génestal	400
Mile Louer	100
M. et Mme Ed Senn	100
Н А	20
R S	80
Mme Sauguet	200
Mile Winslow	100
M. D	200
Mme Badoureau	50
Mme O. S	100
M. Charles dit Dubreuit pere	30
M. Charles dit Duore di fi s	50
Mme J. Lemierre, 15, rue François-Millet	10
Max et Simonne, 15, rue François-Miliet.	40
Mile Jardin	20
K. S. W.	40
M. Millot, Caisse d'Eporgne	5
Un soldat blessé	2
Guy (6 sns)	5
M. R. V	5
A. L. 50	4
Une mere	400
Anonyme	5
	3
M. Laporte, 444, route Nationale	5
M. J. Medger	40
L H a St-R	10
M. René Petit	10
Agents du Service de la serveillance des	
travaux coofies a l'industrie	40
Le directeur et le personnel de la station	
du Havre de The Commercial Cable	
Company	112
Abonyme	4
Anonyme	STAR
ple d'Hantrate	70
M. Caspar-Jordan, reducteur en chef du	
Havre et du Petit Havre	30
M. O. Randolet, administrateur délegué	
dn Hance of dn Petit Hance	KO

du Havre et du Petit Havre...... Le Petit Havre..... Total de la ire liste..... Fr. 2.598 28 Un lot de chaussures a été également of-

25

« POUR NOS SOLDATS »

22e LISTE

A. A. Chambre Syndicale des Ouvriers du Port Syndicat des Marchands et Marchandes des 4 Saisons. M. Bergard, Sanvio Demonia, Sanvic Pelichet, Sanvie..... M. Sahut, Sanvic
Mile Prior, Sanvic
Mme L. D. Sanvic
M. Rolsto Petion
M. Friboul-t Sanvic
M. Rolsto Petion Gadoret, Sanvic.
L. Lavenu, Sanvic.
F. Gauvin, Sanvic. Le 16, les Aliemands réussissent à enrayer leur retraite sur la ligue de Noyon à Verdon.

Le 17, la bataille de l'Aisae s'engage. Nous progressons à l'aile cauche de misse que le sold a guerre est sublime et tous ceux M. H. F., Sanvic.

Quand elle pour durer. Et ce sont elles, toutes ensemble, que nous admirons chez de la coute entière.

Le 17, la bataille de l'Aisae s'engage. Nous progressons à l'aile cauche de misse que le cous, la guerre est sublime et tous ceux M. H. F., Sanvic. Mme Lechevallier, Sanvic Fr. M. Bouten, Sanvic.
M. Taylor, Sanvic.
M. Garpentier, Sanvic. M. G Descres, Sanvic..... Mme Bogbong, Sanvic..... M. Houster, Sanvie.

Mine Queriler, Sanvie.

Mine Busanger, Sanvie. Mun Grancher, Senvie.
M. Delteionee Senvie. M. Delancë, Sanvic.
M. Lec-quierre, Sanvic.
Mme Hauchecorne, Sanvic. M. D-proge, Sanvic.
M. Dehais, Sanvic.
M. Guidemard, Sanvic. M. C. Lefebyre, Sanvic..... M. Camus, Sanvie.
M. Chaedelio, Saevie.....

Anonyme, Sanvic..... V. A.B. Anonyme, 11, rue Ed. Corbière..... Les elèves de l'Ecole Pratique de garcons..... Les elèves de l'Ecole d'Apprentis Mecaniciens pour la marise..... Les élèves de l'Ecole Paul-Bert, Sanvic. Ecole de filles Jean-Mace, Sanvic Collecte fuite entre les élèves de l'Ecolo

Jules-Ferry, Sanvic M. Guidermou.
Fonderies Havraises 5 versement heb domadaire)..... Personnet des Corderies de la Seine (3°

D.B. M. Ernest Vasse et ses employés..... M. et Mme Paul Poindefer, rue d'Etretat Ecole de filles rue Emile-Renouf (Feuille

M. René Petit

Total au 30 octobre....F. 42.659 25

Dons en Nature

Tricots de laine, chaussettes de laine, gants de laine, ceintures de flanelle et de laine, couvertures

Mmes Browne, Presser, Buffard et ses ouvrie res. M. Pollard, Mmes R. Henon, Marechal, Mile Maréchal, une Bordelaise, Mmes Champeau, Lemanufer. Miles Sozaone Lecoz, Gunziger, Anonyme, Mile Luce, une Bretonne, produit d'une sous cription faite parmi les habitants d'une commune de Fontenay, R. D., V. A. B., Ames Sehm, fleiene Leuormand, M. K., Mme Lesauvage, E. W., Miles Nedelec, Jezequel, M. Renout, ilote, Anonyme, Mmes Massias, Sabathier, Anonyme, Micheline, une Lorranne, Guth, six Ecolières de l'Ecole primaire supérieure, Anonyme, J. D., Mme Jobin, le personnel et les clèves de l'école d'Octeville, OE vre de la feuille d'étain Ecole Paul Bert, Sanvic, Mmes Louis Vaguin, Bauer, Mile Adeline Bufford, commune d'Etainhus, M. Pierre Carpentier, Ecole de filles Jean Mace, M. Vieillard, Mme Marclonetti, Mile Gilberte Coquin, Mm Schwartz, Anonyme, M Bridet, Mme et Miles Gudlermon, M. Jean Léer, Anonyme, M. Allen-back, Anonyme, Anonyme B, M. Avenel, instituteur a Saint-Jouin Annoyme, Asonyme, Mile S. Lebourg, Annoyme, M. et Mme Victor Godet, Anno Anolyme, M. et al. et a Mlie Marie-Louise Guedrop.

UNION DES FEMMES DE FRANCE 50 Liste de Souscription

A. Veillé, 25 fr.; Stempowski, 50; Raoul Adde. 05; de la Perna, 50; les ouvriers de l'en-treprise Veillé. 22 85; les employés de tramways, 65; don d'un visiteur a l'élude de Me Rémond. 5; quête a bord du steamer Espaçae, 5, 35; person nel ouvrier des ateliers d'artiflerie, Schneider et Cousines d'Harfleur et du Hoc), 1° versonent, 137 8°; les marins haleurs du port du Havre, 41; 137 85: les marins haleurs du port du H. vre. 41; Mmes Gauthier, 20; A. Lemierre. 10; souscriptins reques à la mairie de Sanvic 3° et 4° versements). 2; tirelires des comme cants 582 65.

Association Anciens E èves de l'Ecole rue Demidoff 6: Miles Gesin. 45; Del wasy, 5; anonyme, 1; Service technique de la Compagnie Générale Transa lantque 3° versement. 6:50; anonyme, 1; quê e à bord du steamer La-Touraine. 24.60; les pilotes de la station du Havre 3° versement. 250; M. Remy, 5; officiers mécanicieus du steamer France (3° versement. 190; Ouviers et employés des Tr-filories et Laminoirs du viers et employés des Trafleries et Laminoirs du Havre 4 versement, 500 ; commune de No re-Dame-du-Bec, 40 ; Synaicat des Brasseurs de

cidre, 50. Ouvriers de la maison Remy et Meunier, 136 fr. 60 : Ouvriers de la maison Remy et Mennier, 436 fr. 60; Tirelires des Commerçants, 64 fr. 60; ouvriers de la maison Hauguel freres, 10; MM Hauguel frè-res, 5; personnet ouvrier des Etablissements Sobne ider taleliers du Havre, 44 et 2 versements, 60 fr. 30; Petit Serg., 10; le contremaire et les ouvriers de la briqueterie Molon, 32; personnel ouvrier des Ateli rs d'artill rie Schneider e Cous nes d'Haril-ur et du 300 2 versement, 98 fr. 40]. Total de la 5º liste : 2,637 fr. 90.

Souscriptions reques pour la Croix-Rouge Française

Produit de la vente de la Souillure, 40 fr.; Syn dic «t des patrons coiffenrs du Havre et des envi rons 400; Am cale des anciens élèves de l'Ecolpratique de garçons, 10; M. Laporte, 5; groupe d'ouvriers du port équipe A. Auvray), 550; collecte de la 15 compagnie du 24 territorial e de la 25 du 129 en memoire des soldats Liot et Mineau, 10; garde civile de Saint-Laurent-de-Brèvedent: MM. Delanos 75; Reynard, 38; Lapian-che. 22; Voltier, 20; Centais, 13; Marie, 14. - Total 324 fr. 10.

POUR LES BEESES

Le Personnel ouvriers et employés de la Société Harraise de Manutentions Maritimes Voici te 6º vers ment se montant à 562 fr. 90

Voici le 6° versement se montant à 562 fr. 90.

Du 24 octobre: Morvan, 3 20; Cheval, 5; Marest, 5 45; Lecoq, 4 60; Aubin, 5 85.

Du 25 octobre: Mains Suveran, 2 76.

Du 26 octobre: Morvan, 3 00; Suveran, 2 75;
Campion 3 50; Barrey, 3 25.

Du 27 octobre: Suveran, 2 75; Baldeff, 2 50; Var.n, 3 25; Menard, 2 75; Morvan, 3; Segond, 3; Garon, 4 75; Leberquer, 2 5; Duuray, 5 5; F. Person, 3 65; Plevio, 2 70; Buffere, 3 75; Arsene, 4; Campion, 3; Lecordier, 2 75; Labrens, 6 20; Cheval, 6 50; Marest, 5 70; Pennec, 2 75; Barray, 3 25, Auffret, 3; Carel, 2 50; Belfot, 4 50; Roussig ol, 5 75; Delaunay, 2 75; Kermarec, 75; Maniou, 4 50; Lebrel, 5 35; Petitilere, 6; Varnier, 2 50; F. Lucas, 2 50 Touloige, 4 35; Branviele, 4; Perantoine, 4 85; Doucet, 7 95; Aubin, 5 55; Lecoq, 4 60; G. Person, 2 50; Toguy, Bravele, 4; Parantoine, 4:85; Doucet, 7:95; Au-bin, 5:55; Lecoq, 4:60; G. Person, 2:50; Togny, 2:75; Cropier, 2:50; Deroinet, 5:30; Auvrsy, 6:25; Mesnage, 5:45; May, 5:45; Thueu, 2:25; Leiouarn, 2:75; Campion, 2:76; Glues, 3; Breton, 8: Trou-vay, 8:40; Rabitaidé, 10:58; Sabstier, 2:75; Du 28 octobre: Suveran, 2:75; Morvan, 3: Du 29 octobre: Morvan, 3; Latourte, 8; Fran-cois Person, 2:85; Baldoff, 4:65; Dufeire, 3:35; Campion, 2:70; Second, 4; Suver, 8:73; Polity

Compion, 2.70; Segond, 4; Suveran, 2.75; Petti-pierre, 6; Delamay, 2.75; Besfort, 6,25; Deroi-net, 6,50; Permee, 2.75; Person, 2,50; Lefousra, 2.50; Lefranços, 3.75; Togni, 4; Grepio, 2, 0; Auffret, 3; Raotantie, 7,40; Gilles, 3; Paranthoen, 5.25; Leurens, 6.75; Breton, 6.35; Trouvay, 9.10; May, 5; Kernarce, 2.78; Sabatier, 6.50; Tou-lorge, 3.90; Hippolyte, 7.70. Dn 30 octobre: Derouent, 3.25; Suveran, 2.75;

Du 3: octobre : Derouenet, 3 25; Suveran, 2 75 Du 3: octobre: Derouenet, 3 25; Suveran, 2 75; Delaunay, 2 75; Moniou, 2 30; Lemarchand, 3; Lecoq, 4 60; Chevat, 3 25; Aufret, 2 75; Garel, 3; Auvray, 3; Kermarce, 2 75; Vermier, 2 50; Togmy, 2 75; Méries, 4; Sabalier, 5 50; 10 Anonymes, 10; May, 5 9; Morvan, 3; Duféire, 3 85; Person, 280; Arsène, 3 95; Leberquier, 6 25; Lecordier, 2 6; Pentipierre, 6; Trouvay, 8 25; Branville, 5 35; Menerd, 2 75; Robitatile, 6 25; Breton, 7 25; Mesnage, 3 75; Leleuarn, 2 50; Gilles, 2 75; Lefrançois, 5 80; Laurens, 2 75; Doucet, 2 40; Person, 3 50; Hippolyte, 5 40; Paranthoen, 1 90; Monguel, 4 25

LE HAVRE

Les premiers Martyrs de la Réforme en Belgique.

M. N. Weiss, secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, donnera au Temple de la rue du Lycée, aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, une conférence sur le sujet suivant : « Les premiers Martyrs de la Réforme en Belgique et en France .

Hommage aux Soldats morts pour la Patrie

Nos Sociétés pairiotiques n'ont pas manque de penser à la commémoration des morts pour la Patrie, Eiles ont convoque leurs adhérents à participer à la manifestation qui aura lieu demain lundi, 2 novembre, et c'est ainsi que nous avons reçu les communications soivantes :

a Souvenir Français »

Les membres du Comite du Souvenir Français ainsi que les adherents à cette ceq-vre patriotique sont instamment priés de prendre part à la manifestation q i aura lieu lundi prochain, 2 novembre, à 3 heures de l'après midi, au Cimetière Sainte-Marie, pour rendre hommage aux soldats français et allies morts au Champ d'Honneur,

Réunion : Entrée principale du Cimetière, à 2 h. 3/4. Se munir de l'insigne. Un service solennel sera celebré à la mémoire de ces vaillants soldats, le dimanche 15 novembre prochain, à l'église Notre-

Les Vétérans des Armées

de Terre et de Mer 1879 71 Les membres de la Société sont instamment pries de prendre part à la manifestation qui aura lieu lundi prochain, 2 novembre, à 3 heures de l'après-midi, au Cimetière Sainte-Marie, pour rendre hommage aux soldats-français et alliés, mor Champ

d'Honneur. Reunion : Entrée principale du Cimetière, à 2 h. 3/4. Se munir de l'insigne.

Morts au Champ d'Honneur

M. et Mme André Coësme, du Havre, ont reçu l'avis officiel de la mort de leur fils, M. Yves-André Coësme, marechal des logis dans un régiment d'artillerie lourde, tué à l'ennemi, prè- de Reims, le 16 septembre. Il était âge de 20 ans.

Anguste Tiphaine, d'Octeville-sur-Mer, a été tué à l'ennemi, à Bouchy-18-Repos (Marne). Le capitaine de sa comp gnie a écrif aux parents de l'excellent soidat que leur fits s'était vaillamment comporte et qu'il étail

Blessés et Prisonniers

Nous sommes informés que Louis-Edmoné Hebert, soldat d'an régiment territorial de notre région, et habitant Le Havre, mobilisé le 5 sep embre dernier, avait demandé d'être versé dans l'armée active. Il fut affecte suivant son désir à un régiment de première

Biessé le 10 octobre au bombardement de X..., il a été évacue sur l'hôpital d'Orléans et il vient de rentrer dans ses toyers pour achever sa gaérison. Singularite à signaler, M. Louis-Edmond Hébert avait été indiqué comme insoumis.

M. A. Bougon, 13, rue de la Paix, a recu de son fils, Marcel Bougon, caporal dans un régiment d'infanterie du 3° corps, une cartelettre par laquelle il l'informe que, blesse légèrement le 22 août, auprès de Charleroi, il a eté fait prisonmer et se trouve à Schietzplatz, Walm-am-Rhein-Cologne.

Paul Boulier, sergeat d'intanterie, prison-nier au camp de Zossen, près Borlin, a écrif à sa mère, Mme veuve Boulier, demeurant rue de Montivilliers, la lettre suivante :

» Chère maman - Je suis prisonnier de puis le 18 septembre. Vollà pourquoi tu n'as pas de mes nouvelles. Nous sommes dans un camp près de Berlin, et le commandant de ce camp nous a autorisés à écrire et à recevoir de l'argent. J'ai absolument besoin de tout, linge, nourriture, etc. Il fait plutôt froid et je n'ai même pas un tricot... » Paul Boutier, sergent, régiment de Noyon, 9e compagnie, camp de Zossen, près Berlin. »

Le jeune Gontran Meyer, soldat d'un régiment d'infanterie du 3º corps d'armée, écri à ses sœurs, habitant Le Havre, qu'il a été fait prisonnier. Il appartient donc temporairement au régiment dit de Noyon, 9º com-pagnie, et il est interné à Gefangenenlager, Zossen (Allemagne). Il est en bonne santé. Mme Largesse, du llavre, nous fait savoir que son fils Robert, soldat d'infanterie, a été fait prisonnier le 22 septembre et se trouvé

au camp de Zossen. Engène Olivier, clairon d'infanterie, demenrant au Havre, rue Fonbert, a écrit à son oncle, M. Mutel, 14, rue Jeanne-Hachette, qu'il est prisonnier à Zossen bei Berlin

Ubungsplaiz). Pascal Lemaréchal, de Riville, soldat réserviste d'infanterie, a été fait prisonnier, ainst que l'annonce à son pere une tettre de M. André Guénot, sergent-fourrier au même régiment.

Mme Vuidepot, rue Lesneur, 64, a recu des nouvelles de son fils Armand, employé au Crédit Lyonnais, dont elle était sans nouvelles depuis le 14 août. Parti comme caperal dans un régiment d'infanterie du 3º corps, M. Voidepot a été blesse le 22 août, à Herime, près Charleroi.

Il est maintenant au camp français no 1 24e compagnie, à Sennelager, en compagnie de M. Potaire, sergent, demeurant à Paris. M. Le Hoe, maire de Deanville-sur-Mer, nous tait parvenir copie de la lettre suivante qui vient de lui être adressée par un de ses administres, prisonnier en Altemagne. Elle présente un réel interêt pour de nombreuses

familles de militaires :

a Zosses, la 12 septembre 1914.

» Monsieur le Maire, * Mensicur de vous prier de bien vouleir aviser les familes des artilleurs de la .. batterfe en garnison au fort de Sainte-Adresse, envoyée le 4 août au fort de Charlemont, à Givet, qu'ils ent eté faits prisonniers le 1" septembre et envoyés en Allemagne dans un camp situé a 7 kilomètres de Zossen et 40 kilomètres de Berlin, que ces artilleurs sont en honne santé, sains et saufs, et qu'ils envoient aux leurs leurs meilleures amitiés, « Vous remerciant, Monsieur le Maira, de votré amabilité à l'égard des prisonniers de la contré Beauvillaiso, je vous présente mes respectueuses salutations.

» Maurice enteoine,

» 18, rue Victor-Hugo, Deauville-sur-Mer.

Pour nos Soldats Prisonniers

Bon nombre de personnes commencent à rec-ver des nouvelles des membres de lepr mille prisonniers en Allemagne. Beaucoup d'autres attendent encore la pe-

tite lettre consolatrice et s'inquiètent. A tous ces parents, à tous ces prisonniers, la Societé Française de Secours aux Blesses militaires a tenu à apporter une aide qui leur sera d'autant plus précieuse que, trap souvent, hélas i bien des personnes, sur de simples racontars, s'alarment à l'excès et que d'autres se trouvent absolument incapables d'accomplir elles-mêmes les formaliiés qui s'imposent en pareil cas.

Dans l'office qu'ils ont établi rue de Paris, 122, dans les bureaux de la Société Générale, es membres de la Sociéte de Secours aux Blessés militaires ont créé une section de renseignements pour les familles.

Ces renseignements sont de deux sortes. Les uns concernent les soldats dont on n'a pas de nouvelles et qu'il y a lieu de croire au pouvoir des Allemands. Les autres se rapportent aux relations entre les familles et les prisonniers dont les lieux d'internement sont maintenant connus.

Pour les premiers, il suffit de fournir au bureau de la Societé française de se cours aux blesses militaires les indications survantes :

- 4º Nom du militaire;
- 2º Prenoms; 3º Grade:
- 4º Unité à laquelle appartient le militaire zégiment, section, batterie, etc.; 50 Numero matricule (autant que possi-
- Date et lieu probables de la disparition; 7º Nom et adresse de la personne à rensei-

mer. Avec ces renseignements, les membres du domité dressent des fiches et, tous les soirs, elles-ci sont adressees à Genève au Comité resa Prisonniers de guerre. Les recherches text alors faites et les fiches retournées au

Comite ou Havre qui informe les familles. Peut-êire ceiles-ci s'étonneront-elles parfois de ne pas recevoir immédiatement la réponse qu'elles attendent avec tant d'anxiété. A ces familles nous ne saurions trop recommander d'avoir de la patience, beau-coop de patience, attendu qu'il faut compter un mois et demi à deux mois avant d'avoir d's renseignements exacts sur certains prisonmers, ceux-ci étant occupés à des travaux de tortifications dans quelques rég ons que l'autorite aliemande n'entend pas laisser divulguer. Ce n'est que lorsque ces hom-mes seront parvenus dans les camps de concentration qu'ils seront autorisés à indi-

quer où ils se trouvent.

Pour ce qui est des prisonniers dont les familles counaissent maintenant l'adresse, la Société Française de Secours aux Blessés Milliaires a eu l'heureuse pensée de faire éditer une circulaire à l'intention des fami les afin de fournir à celles-ci toutes les indications susceptibles de leur permettre soit de correspondre soit d'adresser de l'argent et des colis à leurs parents. Voici la copie de cette note :

INSTRUCTIONS

pour l'envol de lettres et de petits colis aux prisonniers

LETTRES SIMPLES

Les correspondances peuvent être adressées directement aux prisonniers, sans affranchir, en ajoutant simplement à l'adresse exacte donnée par eux la mention : via Pontarlier.

ENVOIS D'ARGENT

Il ne peut pas être envoyé de valeurs déclarées. Le menteur et le plus sûr mode d'envoi d'argent est le mandat-poste interna-tional adresse au « Contrôle général des Postes à Berne », en ayant soin d'indiquer, sur la partie reservée à la correspondance, les nom et adresse exactes du prisonnier destinataire. (On ne peut pas envoyer plus de

ENVOI DE PETITS P:QUETS FERMÉS (de 1 kit. maximum)

On peut expédier directement par la poste des petits colis cont le poids ne depasse pas un kilog., l'affranchissement en est obligatoire an tarif ordinaire des lettres. L'adresse doit être mile comme pour les lettres simples avec la mention : vià Pontarlier.

COLIS POSTAUX DE 5 KILOS

On peut expédier des colis postagx jusqu'à 5 kil., en les deposant à la gare des marchandises. Se procurer 2 teuilles de déclaration de douane (grati) et les remplir. Remplir ensuite une feuille d'expédition de cotis postaux internationaux (coût 0 fr. 10)

le port coûte 1 franc. Rediger l'adresse comme suit :

AGENCE DE LA CROIX ROUGE

MUSÉE BATH

pour elre tronsmis à M . . . (séresse dennte par le éest netaire)

Les membres du Comité, témoins chaque jour de l'embarras dans lequel se trouvent certaines personnes ignorantes des exigences administratives, ne se sont pas contentées de leur fournir les indications écrites que l'on vient de lire. Ils ont fait plus. Lorsque l'une d'elles se présente avec un colis, les personnes devouées qui assurent le fonctionnement du bureau, feur montreut com-ment doivent être faits les paquets et remplissent les feuilles de colis postanx et de déctarations de douane qu'il est nécessaire de joindre à l'expedition.

C'est dans ces conditions que les familles acquiérent l'assurance que leurs colis sont regulièrement expédiés et doivent normalement parvenir aux intéresses dans un délai plus ou moins long.

L'œuvre, étendant ainsi sa tâche de solidarite et de compassion pour les victimes de la guerre, apporte par surcroît aux familles un sentiment de quiétude dont elles ont grand besoin et dont elles leur sont grandement reconnaissantes.

Le Moratorium

Nous avons reçu la lettre suivante : Monsieur le rédacteur en chef.

Vous avez publié, le décret relatif au nouveau Moratorium qui apporte aux précédents des modifications sensibles. Sur la question de prorogation des échéan-

- ces, il y est dit que « le porteur de l'effet pro-» roge pourra, dans le deuxième mois et quinze jours après constatation du non paiement, exercer l'action sans protêt préalable, mais seulement avec permission
- du président du Tribunal civil contre le
- débiteur principal. » Vous ajoutez dans votre commentaire :

A partir du 1er décembre, si le porteur se trouve en présence d'un débiteur de manvaise volonte, qui a les moyens de se libérer et qui invoque abusivement le moratorium, il pourra envoyer une action contre lui en vertu de la permission de juge, sans protêt préalable, après un preliminaire de conciliation sans frais, et sans formalites judicial-

Le président du Tribunal civil pourra accorder des delais au debiteur ou l'autoriser à se libérer par acomptes.

Jusqu'à nouvel ordre, le tire... et les endosseurs ne pourrent pas être mis en cause, les droits du portenr à leur égard demeurant

Il apparaît bien que l'anteur du décret a vouiu atteindre le « cébiteur de mauvaise vo enté » au profit du porteur, disons du banquier qui, plus join sera obligé par ce juiles au tralic commercial et à l'industrie de la

même décret d'opérer plus largement ses

remboursements.
D'après la lecture de votre susdit commentaire et celle du décret lui-même, il ressort bien aussi, — et c'est ce qui est re-grettable, — que ce sera le banquier qui appréciera l'état de bonne ou de mauvaise vojonté du débit ur principal, avec la permis-sion du président du Tribunal; car ressarquez qu'il n'y a que celui-la qui peut êtro présumé « de mauvaise volonté», le tireur et 'endosseur sont, eux, quant à présent, réputés de bonne foi et nullement susceptibles le poursuites.

Il semble qu'il y a là une inégalité qui mérite d'être remarquée. En outre, ledit décret cût gagné, je le

crois, à être compléte. Selon moi, au d'exclure des poursvites (et nous l'oublions pas des exécutions possibles) seulement ceux qui sont presents sous les drapeaux et domiciliés dans la portion de territoires envahis, il ent été juste d'exclure aussi : 1º Ceux qui ont plusieurs enfants sous les

20 Coux dont la profession est notoirement

paratysée et arrêtée par la guerre ; Ces deux catégories de citoyens sont incontestablement intére-santes et devraient orefiter de droit du maintien de la prorogaion des écheances pendant la durée de la guerre, de façon que le banquier - qui, sans médire de la profession, n'est pas par nature un homme de sentiment - ne poisse pas les classer, par le seul fait qu'ils se trouveront dans l'impossibilité de payer, parmi les

débueurs de « mauvaise volonié ». Vous seriez bien aimable de me prêter le concours de votre estimable journal pour sou igner cette lacune et cette mise au point nécessaire du décret en question.

Avec mes remerciements, venillez agréer, Monsieur le rédateur en chet, l'assurance de ma considération distinguée.

Un de vos lecteurs assidus.

Avis aux Familles Belges

Ecole Supérieure de Commerce du Harre Le Comité de direction de l'Ecole Supérieure de Commerce du Havre et de l'Ecole Commerciale tenant à donner un témoignage de fraternite à nos hôtes actuels de Belgique, a décidé d'autoriser à suivre les cours de nos Ecoles, à titre gracieux, les jeunes gens Belges appartenant ou se destinant à une

Ecole de Commerce de leur pays. Les inscriptions sont reçues dès maintenant, 56, boulevard François-ler.

Le Directeur par intérim, A. DANY.

Communications de la Préfecture

On demande des Instructeurs

Les anciens officiers libérés de toute obligation militaire ayant appartenn comme offi-ciers de l'armée active, de la réserve ou de l'armée territoriale, à un corps de troupe d'infanterie, d'artillerie, du train des équipages ou du génie, qui seraient inaptes, en raison de leur âge ou de leur état physique, à supporter les fatigues d'une campagne, mais neanmoins capables de servir d'instructeurs, pourront être admis, sur leur de-mande, à reprendre du service dans les depôts les plus rapprochés de leur domicile. Leurs apiitudes seront examinées par une

commission instituee à cet effet. Les anciens officiers des catégories susvisées qui desireraient reprendre du service, sont invités à adresser une demande aux généraux commandant les subdivisions à Rogen, Caen et le Hayre.

Chevaux réformés

Cinquante chevaux rétormés du dépôt de Neufchâiei-en-Bray vont être mis à la disposition des cultivateurs du département. Les demandes doivent être adressées à la Préfecture avant le 5 novembre, pour être transmises à l'autorité militaire.

Il est rappelé que les chevaux seront re-mis à titre de dépôt, à charge de les nourrir et de les entretegir convenablement. Ils seront repris sans aucune indemnité. Les maires tiendront un état des déten-

teurs de chevaux reformés, et la gendarmerie exercera une surveillance spéciale au point de vue de l'usage, de l'entretien et de la conservation de ces chevaux. Les detenteurs seront responsables des pertes et accidents resultant de leur faute ; en cas d'accident, ils devront avertir sans retard la gendarmerie qui procèdera à une enquête en vue de déterminer les responsabilités engagées.

Listes des Réfugiés

Comme suite à la note parue au Bulletin des Communes du 27 octobre, MM.les maires sont priés d'établir et d'adresser à la Prelecture, dans le plus court délai possible, en outre des listes des réfugiés qui exercent la profession de tourceurs, d'ajusteurs, de metallurgistes, forgerons, etc..., la liste de tous les autres réfugiés belges on français, par nature de profession.

Toutes les listes devront mentionner, à la suite des indications reclamées par la note du 27 courant, le nom du département évacué ainsi que les charges de famille des hommes réfugiés.

Service de l'Exploitation militaire des Voies navigables

Les hommes encore en sursis d'appel pour le service de l'exploitation militaire des voies navigables sont invités à se presenter aux subdivisionnaires de la navigation dans la circonscription deque! ils se tronveront, au moment de la publication du présent avis, dans un délai de quatre jours, à dater du les novembre, et casuite tous les dix jours.

« Faute par eux de se conformer à cette invitation dans le délai prescrit, leur sursis d'appel sera annule, sans préjudice des poursuites qui pourront être exercees contre eux, conformément aux règlements militaires. »

L'Ingénieur en Chef. BABIN.

Les Inscrits Maritimes versés dans

les Réserves de l'Armée de terro Le ministre de la marine vient d'édicter les prescriptions suivantes :

1º Tous les inscrits maritimes, inactifs, de la calégorie de trance à trente-cinq aus, catégorie dont les gradés seuls avaient jusqu'à ce jour été rappelés sous les drapesux, seront immedi te-ment versés dans les réserves de l'armée de terre par application de l'article 11 de la loi du 8 août

2º Tous les inscrits marilimes inactifs, des catégories F. G. et H. encore soumis aux obligations militaires (soit jusqu'à 48 ans inclusiv ment, se rout versés dans les réserves de l'armée de terre par application du même article, sauf les gradés brevetes et auxillares, les canonaiers, fusillers, timoniers et infirmiers de la catégorie F. inactifs, qui seront rappelés au service de l'armée de mer et duiges sur les dépôts.

M. Augagneur a d'ailleurs pensé qu'il importait de définir par des règles aussi précises que po sible ce qu'on entendait par la po ition d'inactivité pour les inscrits maritimes.

Devrent être considérés comme insclifs, au point de vue du rappel au service dans l'une ou l'autre armée, les marins ne praliquant pas la navigation ou la pêche maritime depuis au moins un mois. La navigalion et la péche ne pourron! donner lieu à l'exemption d'appel que si elles

sont actives et professionnelles. Pour déterminer l'activité et la professionnable de navi auon et de rêche maritime, les administrateurs devront envisager chaque cas en particulier. Its auront pour objectif de ne laisser dans leurs foyers que les hommes veritablement

pêche. En aucun cas, les emberquements répétés, de courte durée, séparés par des inactivités et es ou moiss prolongées, ne pourront dispenser du sérvice militaire. Grâce à ces instructions, tous les hommes

Grace à ces instructions, tous les nommes appartenant à l'inscription maritime agés de moins de 48 ans, concourront de leçon effective à la défense nationale, qu'ils solent appeiés sous les drapeaux, qu'ils soient affectés, tout comme les agents de voie ferree, à des services de navigation indispensables pour la vis économique du pays.

Baccalauréat

Sout définitivement reçus :

Latin-Sciences. — MM. Antoine, Becae, Bernard, Burel, Clouet, Dagnet, Derieux, Damas, de Champvallier, Egloff, Fauvel, Foll, Fonty, Gondouin, Jean de la Hoossaye, Mas-seron, Monguillon, Moreau, Munck, Renard,

L'Esperanto et la Guerro Par une étrange ironie des choses, l'Esperanto, qui devait en sa qualite de langue auxiliaire coopérer à faciliter les relations internationales et travailler à la fraternité des peuples, sert aujourd'hui à traduire les communiqués des états-majors allemand et autrichien.

Nous avons sous les yeux un de ces communiques officiels rédigés en langue espe-

rantiste. Detail piquant : cette langue, qui rend compte de pretendues victoires remportées sur la Russie, est l'œuvre d'un Russe, le docteur Zamenhof. Celui-ci a commence. dans la circonstance, par remporter une victoire intellectuelle.

Les Candidate à Saint-Cyr

Les jeunes gens candidats à Saint-Cyr qui ont échoué aux examens de 1914 et que leur âge appelle sous les drapeaux avec la classe 1915 pourront solliciter le sursis pour continuation d'études prévu par l'art cle 21 de la loi du 21 mars 1905 ; les Conseils de revision statueront sur ces demandes conformément à la circulaire adressée à MM. les pre-fets le 27 septembre dernier. Il est bien entendu toutefois que les sursis ainsi accordés n'auront leur effet qu'à la cession des hos-

Ceux de ces jeunes gens qui voudraient s'engager dès maintenant, en vue de choisir leur corps et d'accèder plus rapidement au grade de caporal puis de sous-officier, pourront, en même temps qu'il demanderont le sursis légal, solliciter l'autorisation de s'en-

gager pour la durée de la guerre. Cette antorisation leur sera exceptionnellement accordée jusqu'au 30 novembre 1914 bien que les engagements volontaires soient clos depuis le 7 octobre 1914 pour les jeunes gens de la ciasse 1915.

Rectification

MM. Schilling, de la maison Schilling frères, de natoralité Suisse, n'ont rien de commun avec M. Schilling, de la maison Scheuch Schilling et Co, de nationalite allemande, mise sous séquestre suivant avis paru dans notre numéro d'hier.

Muséum d'Mistoire Naturelle

Anjourd'hui dimanche, à 2 h. 1/2 de l'apres-midi, M. Julien Ray, professeur à la Faculté de Lyon, attache temporaire au Bureau d'Hygiène, fera au Moseum une conference publique sur les poisons et venins.

Football Association Havre Rugby Club

Le HRCintorme le sportsmen que le match annonce aura lieu sur son terrain habituel de Bieville (descendre 4 stations après l'eglise de Sanvic) et que le prix d'entree donnera droit à la tribune.

AVIS

Le Gaulois, grand journal quotidien à cinq torial un article de M. Arthur Meyer, est en vente dans tous les kiosques à partir de 1 heure 1/2.

La Renti és des Classes

Ecole Pratique d'Industrie de Garçons 1, rue Dume d'Aplemont

Les nouveaux élèves inscrits depuis le ler octobre sont invités à se presenter l'Ecole vendredi 6 novembre, à 9 heures du matin.

Les Gardes civils

Nous avons dit que les gardes civils devaient être licencies. Ils étaient en noire ville au nombre de 140, sous la direction de l'ancien heutenant officier de paix Lemeteit. Leur licenciement a eu lieu hier.

ments).

A cette occasion, M. Lemetell remercialles nommes qui avaient été sous ses ordres d'avoir, par un service ponctuel et dévoue. contribue an bon ordre de la cité. Il remercia particulièrement ses chefs de brigade et conseilla à ceux qui vont continuer ieur service sous une nouvelle organisation, de faire leur devoir avec le même devoue-

Comme l'effectif de la police municipale a été reduit par suite de la mobilisation. la moi!ié environ des gardes civils a éte gardée et placee sous le contrôle de M. le commissaire central. La plupart remparent la fonction de gardien de la paix auxiliaire, à titre temporaire, pendant la durée de la guerre, d'autres seront agents de la sûreté et queiques-uns seront employés comme aides-se-

Pour les Soldats et les Réfugiés

Une somme de 224 fr. 45, prélèvee par le directeur et le personnel de la station du Havre du The Commercint Cable Company sur leurs appointements d'octobre, a été répartie comme suit :

Une moitié aux réfugiés (Belges et du Nord); Un quart aux différentes œuvres de la Croix-Rouge: Un quart pour nos soldats (sous-vête-

Passage de Prisonniers

Des prisonniers allemands, pris par l'armoe anglaise, ont encore eté dirigés vers 'Angleterre. Douze cents sont passes par Le Havre dans la nuit de vendredi à samedi et ans vingtame au début de l'après-midi

Marine

Le paquehot transatlantique Rochambeau, aliant à New-York, a pris la mer samedi soir. Il avait à son bord 334 voyageurs de cabine et 108 passagers d'entrepont - Le steamer trançais Château-Youem, venant de Nantes où il a été co-struit pour le

compte de la maison Werms et Co, est entre au Havre le 31 octobre. Ce steamer, qui est du type Château-Palmer, effectuera prochainement son premier voyage sur Bordeaux.

IVI. IVI OTET BEHTISTE, 52, p. de la Boarso, 17, p. M. -Thérèse

Un soldat belge, François Severain, désire faire savoir a Mile Emma Horn, infirmière, debuques au Havre récemment avec le per onnel de la Groix-Rouge beige, qu'il est nospitalisé a l'hopital de la Groix-Rouge à Perip, Ecosae.

Mile Emms Horn est priée de bien voutoir pas-ser à la permanence de le Société Française de Secours aux Blesses Militaires, Croix-Rouge Francelse, 9, rue Mexico, au Havre.

FAITS DIVERS LOCAUX

- Vendredi malin, vers huit heures, More Liegard, nes Gelina Michal, ause de 52 ans, demaurant 11, rue du la cieur-Piasrcki, descendait de son domiche pour se rencre à son travait, lors qui elle tomba maiade et suscomba que ques instants apres. M. le docter Henry a attribué le décès à une maiade da cœur.

M. lendt, commissaire de police, a procédé aux constatations d'usage.

constatations d'usage. Vendredi soir, vers six beures, un passant remarqueit, assis sur un banc, quatre enfants qui paraiss-lent extenués. Il les conduisit au bureau de la Súreté.
 Ces enfants déclarèrent se nommer Marcel Guil-

Ces enfants déclarèrent se nommer Marcel Guil-laume. âgé de 12 ans : Marcel Berg âgé de 9 ans ; David Cessener, âgé de 8 ans, et Guilsaume Rol-let, âgé de 8 ans. Ils s'étaient évadés de la co-lonie d'Etretat, où ils ont été recueilits lors de la monilisation. La gendarmerie de cette ville fut prévenue et le directeur s'est occupé de les faire rapatrier. Ils furent, en attendant, conduits à l'astie de nuit municipal.

- Vendredi soir, entre six heures et demie et sept heures et demie, un vol a l'aide d'effraction a éte commis par des melfaiteurs restes inconnus dans un legement habité par M et Mme Levil-lein, débitants, rue de la Grique, 6, au premier

Les portes, qui étaient fermées à clefs, furent dureries su moyen de posées faites avec un ou-til plat ayant deux centimètres de largeur. Une somme de 180 francs avait été soustraite dans une armoire, alasi qu'une montre de femme en or, un collier d'enfant, une alliance en or, une chevaltere, une montre d'homme et deux autres montres en métal montres en métal. M 6 uni r, commissaire de potice de la deuxième section, a ouvert une enquête.

TRIBUNAUX

Cour d'Appel de Rouen

Extrait des minutes du greffe de la Gour d'appel de Rouen; Sur appei interjeté par le nommé Bunel (Augus-tin-Georges-Benoît, cultivateur, demeurant à Gonfrevirle-l'Orcher (Seine-Inférieure), et le ministère public, s'un jugement rendu par le Tiou-nal correctionnel du havre, le sept jui let mil neuf cert quatorze, qui décisre le susnommé cou-pable de faisification de lait destiné » être vendu et de mise en vente du produit sins fals fié. Et par application des articles 4. § 147, 2 et 7 de la joi du 14 août 1905, le condamne à trois

cents francs d'amende. Ordonne : le Que le jugement sera publié par extrait dans les journaux Le Petit Havre et Havre Ectair (ces insertions évaluées a cinquante francs chacune);
2º Qu'il sera effiché aux portes du domicile du

non me Busel, de la Mairie de Goefieville-l'Or-cher, lesdites effiches d'une demension du timbre a un franc vings centimes et en caractères babi-tuels des affiches judiciaires, et ce aux frais du condamne; La Cour d'appel de Rouen, Chambre correction-

nelle, par ariet du 9 octobre 1914, rendu contra-dictoirement, a confirmé le jugement dont est Pour extrait certifié conforme :

La greffier en cuef de la Cour d'appel de Rouen, (lilisible.)

Conseil de Guerre de Rouen Audience du 29 Octobre

Le nommé Fernand Victor-Arthur Verdant, conducteur d'antomobile au Havre, inculpé de refus d'obélssance à une requisition mili aire, a été reconnu non coapable et acquiue.

Communications Diverses

Objets treuves. - Voici la liste des objets tronves sur la vole publique el déciarés au Com-missariar central de police, du 23 octobre au 10

novembre 4944: Un fliet de pêche. - Une bicyclette.- Une clef d'auto. - Une montre. - Un sec a main. porte-monnaie. - Des billets de banque. - Un bracelet mos fre.—Une begue.—Un porteleuite.—Un casque d'Aliemand.— Un porte-plume.— Un mouchofr .- Un chien .- Des clefs.

Bulletin des Sociétés

Mutuelle Commerciale Havraise. — Perception des cotrations et service de la bibliothèque demain dimanche, de 11 heures à midi, Hôtel de Ville, salle G.

de la gu rre, le perception des collisations aura lieu a l'école de filles, rue de Normandie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 11 heures 1/2 du matia. Société de Secours Mutuels de Saint-François Xavier. — Par some de l'occupation militaire de l'econe du boulevard François Ist, les

La Fraternelle Laïque. - Pendant la durés

sociéta res sont informés que le paiem nt ses co-tisations et indemnités de maladie sura tieu aujourd'hai dimanche, a 6 heures du soir, au bureau Les families ayant des sociétaires actuellement monilisés sont priées de donner leurs noms a la réunion de dimenche.

Dorenavant, jusqu'à nouvel ordre, les réunions du jeudi (Conseil) et les reunions du dimanche au-ront lieu chez M. Robert Pesie. Société Havraise de Protection des Ani maux. — MM, les membres societaires et mem-bres du Conseit d'administration sont invites s assister a la reunion mensuelle, mercredi prochain

BOURSE DE BORDEAUX

novembre, à 4 heures précises, a l'Hô el de

Clôture du 30 Golobre

3 0/0, 75 et 76; 3 1/2 0/0, 83 75; Russe 1906, 92; Russe 1891, 65; Excepteure, 82; Lyonnais, 4,125; Suez, 4,250; Rio-Tinto, 1,361.

CHRONIQUE RÉCIONALE

Sanvio

Nouveaux habitants et rafagiés. - Il parvient à la Mairie des communications concernant des per-sonnes arrivées dans la ville dépuis quelques mois ou des réfugies qui ne peuvent en être avi-ses per suite du défaut de déclaration de leur nourésidence ou de leur résidence provisoire L'etiention des interessées est appelee sur l'importance de cette déclaration dans les circons-tances actuelles.

Inscrits maritimes mobilisés. - En vue du palement des allocations de l'Eut, les familles des inscrits maritimes mobilisés sout prices de se présenter d'urgence à la Mairie.

Sainte-Adresse

Malsons occantes. - Le maire de Sainte-Adresse sernt reconnussant à ceux de ses conciloyens qui out soit des maisons soit des appartements vacants et qui consentiraient à les cèder à des Belges pendant le séjour du gouvernement belge dans la commune de Sainte-Adresse, de bien vou-loir se faire inscrire au secrétariat de la Mairie.

Fontenay

Souscription pour encoyer des octements aux soldats.— M. Soudry et ses enfants, 10 fr. 50.
M. L. febvre et sa fille, 7 fr. Bordereau et ses enfants, 50 fr. Louis Grancher et ses enfants, 16 fr. 40. Diricq, 15 fr.
Adri n Maillard et ses enfants, 12 fr. M. Adrien Maillard et ses enfants, 12 Ir. M. Adrien Maillard et ses enfants, 12 Ir. MM Fents Bocquet père. l'abbe Fournier, Hau-checorne, Lectoy, chacun 0 fr. Mme l'alliette et sa fille, 6 fr. 50. M. Ender et sa fille, 6 fr. MM. Hamel, Poupel, Palmparay, Houlier, Pir-

MM. Hamel, Poupel, Paimparay, Houlier, Firms, Mme Lematre, chacun 5 fr.
M. Granval, 4 fr. 50.
M. Bernard termsire et ses enfants, 3 fr. 50.
M. P. Breast et sa fille, Mme Gand et sa fille, chacun. 2 fr. 50.
MM. Gossain, Ouf, Gabriel Bocquet, Dedrie, Pottet, Lebas, Carpentier, Fénis Bocquet, Dedrie, Pottet, Lebas, Carpentier, Fénis Bocquet, Riss, T. Grancher, Pats, Fred. Bocquet, Adam, Mae Foloppe, Chacun 2 fr.

MM. Leroux, Lemeste chacun i fr. 50.
MM. Dieux Beizet, Levassant R. Breant, Ledus,
Crochemore, Join, Eugenie Lausiois, 3 AnonyDies, ames verve millet, veuve Avenet, chacun

MM E. Crochemore, Cordier, Vasse, Enault, Mme veuve Limere, checun 0 fr 50.

Denise Chéron, 6 fr. 25. Mmes veuve Lercy. Lucienne Hardouin, Simone Dufour, chacene 0 fr. 20, Louise Louise, 0 fr 40, Soil au total 255 fr 60 qui ont servi à scheter

fricots, lainages, tabac, etc remis en nature à la

Cauville

Sous-Préfecture.

Obsèques de M. Mirebeau. - Vendredi matin ont eu neu an Havre les obseques de M. Albert Mire-beau, instituteur et secrétaire de la mairie. App-le sous les drapesux dans l'armée territo-riale M. Mirebesu, qui remplissait les fonctions d'infirmier a I hôpital Massillon (du Hayre), a éte atteint par la fievre et dut être conduit à l'Hospice

atteint par la lievre et dut être conduit à l'Hospice Général, où il est decédé.

Dans le corlège qui l'a accompagné à sa derniere demeure, au cimetière Sainte Marie, avaient pris place la musicipalité de Cauville, avaint à sa tête M. Tranchent, adjoint (M. Lebigre, m-ire, étant retenu par les operations du Conseil de révision à Montivillières, ainsi que la piupart des instituteres et institutieres du canton de Montivillières. instituteurs et institutrices du canton de Monti-

Une superbe couronne avait été déposée, su nom de ces derniers, sur le cercueil du regretté Au cimetière, M. Breton, directeur d'école, representant M. l'inspecteur primaire, a adressé au defent les adieux des membres du corps ensei-

M. Tranchant, precant ensuite la parole, s'est exprime en ces termes : « C'est en qualite d'adjoint au maire de Cauville que je viens prendre is parole au hord de cette tombe trop prematurement ouverte. » Ge privilege qui m'incombe anjourd hui m'est

des plus peninies car M. Mirebesu, noire sympa-th que secrétaire de Mairie, etait pour moi un ami incime.

» La nouvelle de sa mort nous a d'autant plus doutoureusement surpris que nous l'avions quitte plein de sante, gai, enjoue comme a l'ordinaire — il y a queiques jours seulement — alors qu'il shait reprendre son service d'infirmier a l'hôpital militaire de la rue Massillon.

» La mort inexorable vient sujourd'hui encore de frapper un bon pere de famille dans la force de l'âtre un ners cheri des siens la issent une vertice.

rapper on non pere de faintie sans la lorce de l'âge, un père chèri des siens, laissant une viellie et digne mère eplorée, une compagne qui l'aimait tendrement et quatre lout jeunes enfants qui perdent en ce jour leur souten et leur guide.

» M. Mirebeau fut non seulement un instituteur

modele, mais aussi un secrétaire de mairie fort apprécié du Conseil mun cipal et de la population tout entière. tout entere.

» A dauville depuis quelque sept ans il avait
su, par son amenice, par sa bochomie, par sa
gaiete communicative, par son empressement à
rendre service a tous ses concioyens, gagner rapid ment la sympethie et l'affection la pius vive

de toute la population

» La commune de Cauville fait en la personne
de M. Mirebeau une perte qui sera longuement ressentie,

» Mon cher Monsieur Mirebeau nous n'oublierons pas vote devoueme i inissable pour noire pe il vili ge que vous aimiez tant et pour lequel vous vous êtes depensé avec tant de ténacite, sans compler al votre temps ni votre peine.

» Nous gerderons un meff ceble souvenir de notre cher secrétaire qui sut oujours avec tact et habi ete trancher les petites difficultés administratives qui surgissent inevitablement dans l'administratives qui surgissent inevitablement dans l'administratives. ministration d'une commune, si petite qu'elle

» Je n'essalerai pas d'apporter ici à sa bonne mere, à sa de ouée compagne et à ses chers en-fants des paroles de consolation, impuissantes à caimer leur douleur inconsolable. » Que le témoignage de sympathie de cette assistance émue rende leurs larmes moins amé-

» A vous, cher Mirebeau, mon bon et sincère ami, au nom de la population tout entière de Gau ville, je vous dis adieu!»

Cuverville-en-Caux

Pour nos Soldats. - Souscription au profit des soidats bless-s: M. Andre Gide, 25 ft M Rondeaux, maire, 20 fc. MM. Emile Fribouiet, Achille Panchout, Thomas Vaudry, Marce Quesnel, coscun 12 fr. MM. Geogramore, adjoint, Marcel Drogin, Mar-

cel derou ra, Lecheveller, insutateur, Achille

Nez abbe Heuzé, Georges Demere, Mme Marcel Gibert, MM. Gerard Loi el, Edmond Sautreuil, Pierre Confourier, Jean Lafenvre, chacun to fr. M. Jules Delaune, Mme Caniel, chacun 8 fr. Mille Longuemare, MM. Albert Loisel, Sosthène

Longu mare, Alexandre L meste, Hospice Pie mont, Eugene Crochemore flis, Delalandre, chacun 7 fr. Mme Pascal Malalandain, M. Albert Deschamps, Mile Herouard, chacun 6 fr. MM. Alexandre Martin, Léon Sandret, Mile B M. Edmond Guedon, Mme Jacques Copeau, MM. Louis Fréger, Genéreux Lemesie. Alexandre Nez, Alphouse Lemaistre, Son teur Malandain. Eugène Manadain. Félicien Ferry, Désire Grochemore, Ju-

lien David, chacun 5 fc MM. Pierre Thieulent, Louis Hanguel M les Francoise et Nicole Gibert, MM. Paul Vaudry, Salmon père, ch con 4 fe Mme Déchamps, M. Edouard Fioquet, Mme Gué-

don, chacun 3 francs.

Mme Martia, MM. André Hérouard, Gaston Dragon. Pierre Gramoisan, Mme Porcher, M. Jérôme Giard, chacun 2 francs MM. Arcide Gressent, Emile Lévesque. Gaston Salmon Mme veuve Crochemore, MM. Jules Au-

Mme Acher, M. Prevost chacun 0 fr 50.

bin. Zephir Allais, ch cun t franc.

Les éleves de l'école mixte 5 fr. 60. Total : 4 9 fr 60, soit une moyenne d'environ 6 fr. 55 par mênage et de 4 fr. 55 par tête d'habi-

Un gards civil tire sur un copitaine belge. - Dans la ouit de novice de a jeude, sur la grand route de Fécamp a Saint-Vaiery, a un kliomètre environ après le traversée de la commune de Ousinville vers fecams, deux gardes-civits virent une auto-mobile venanta toute aiture de Cany. Ils leve-rent leurs f sits en l'air et se placerent en tra-vers de la route pour arrêter la voiture dent less phares brillaient de tout jeur celet. C'est du moins ce qu'ils ont raconte, et rien ne permet de sus-

Quainville

L'auto n'eyent pas stoppé. l'un des gardes tiro sur ene avec son fusil de chasse. L'auto steppa Un soldat belge la conduisait et un capitaine belge s'y rouvait. Il avait reçu une tégère blessure au bras. La carrosserie de l'auto était serieusement

cier belge et les deux gardes civils, auxquels le capitaine ordonna de se rendre a la gendarmerie de Fecamp avec iui, en auto, pour éclaireir l'afa. devant M. le maréchal des logis Ponsignon, le capitaine justifia de son identité. Il allait de Dunkerque au flavre, pour affaires militaires ur-

Il y cut une explication assez vive entre l'offi-

Le conducteur affirma qu'il n'avait entendu aucane sommation. L'officier belge incrimina les gardes de n'avoir pas eu de faiot allume; à quoi ils ripostèrent qu'il faisait clair de lune. M. Ponsignon a consigné ces diverses déclara-tions, et par téléphone. M. le capitaine Marcel

gentes. Il déclara n'avoir pas vu les deux gardes

Servain a saisi l'autorité militaire havraise de l'in-Le capitaine belge et son conducteur ont pu continuer leur route. L'officier n'est que t és lé-gérement étieint par un plomb au bras. Les deux gardes, laisses en liberté, put repris à pied, au

Sotteville-lès-Rouen Tentative d'assassinat - Lundi soir, vers dix

matin, le chemin d'Ousinville

beures. Mme veuve Lavoisey, cultivatrice, entrait dans sa salie a manger, lorsque le vacher de sa ferme, Léon Canuel, 17 ans, qui s'était esché sous la table, se jeta sur elle et la frappa a coups de serpe Grievement blessée à l'ép ule ganche, Mme Lavoisey appela au secours. Les voisins arri-vèrent et se mirent à la poursuite du jeune bandit, qui ne tarda pas a être arrêté. Conuel passa des aveux. Il reconnut avoir prémédité son acte et avous s'être caché arme d'une serne dans l'intention de tuer la bonne et la pa-tronne, afin de voler les economies de la fer-

jeune Veurien a été conduit à la prison Bonne-Nouvelle, à Rouez.

Le Service des Chemins de Fer

Goderv

Rollevi

Hone is i

Harft ur.

Le Havi

	1.2.3		1 2.8
ille le lliers .	5 28 7 40 7 49 7 30 7 42 8 4	Le Havre Harfleur Moutivilliers Eponyiste Rotleville Goderville	20 05 20 20 30 35 20 3

DISPPE au HAVRE par CANY et PECAMP et vice versa.

STATIONS	1.2.3	1.2.3	ST TIONS	2.3	2.2.3
Dieppe dep.	5 15	15 55	Le Havre de	6 29	13 9
Petit-Appeville.	5 28	16 8	Harfieur		23 24
Offranville		16 25	Montivilliers		43 40
Ouville-la-Riv	6 44	16 54	Epouville	- 7 24	14 4
Gueures-Brachy	6 26	17 6	Rolleville		44 18
Loneray	6 42	47 22	Griquetot-l'Esp		14 5
St-Pierre-le-V	17 7	17 47	Goderville		45 倍
Héberville		18 40	4		45 27
St.V a t p far		48 28	Les Ms. Mi		45 38
St-V ast-B. de		18 33	Fécamp dir.		45 52
Comm fir	R 5	18 45	recamp . fdé.		46 20
	8 45	18 55	Fécamp-St-O.		16 29
Grainville-la-T	8 27	19 7	Colleville	30 -	46 40
Ourville		19 25			17 2
Valmont	9 4	19 41			47 25
Coffeville	9 44	49 51		11 8	
Fécamp-St-0 .	9 21	20 4		11 17	17 87
Edgama (ar.	9 28	20 8	Cany ar	41 28	
Fécamp. dar.	9 38		c		18 34
Fac tee far.	140 4	20 44	St Vaast B. de.	11 54	
Les IIs/de	140 9		Héberville	12 42	18 52
Goderville	40 28			12 41	19 21
Criquetot-l'Esn	140 50	21 30			20 - 8
Rolleville	14 16		Gueures-Brachy	43 39	
Epouville	41 23	22 3		44 7	
Montivilliers	41 34	90 44		44 30	
Harfleur		32 31	Petit-Appeville		

Le flavre ar 12 4 22 44 Dieppe ... arr. 15 5 21 45 BRÉAUTE-BEUZEVILLE à LH.LEBONNE et vice-versa STATIONS. .1 2 3 STATIONS 1.2.3 4.2.3

Bréauté-Bu. 7 5 43 45 Lillebonne 9 45 16 25 B 1 ecv lle 7 7 29 14 9 Gruche -le-Val 9 59 46 39 Gruche -le-Val 6 48 40 48 Lillebonne 7 50 14 20 Bréauté-Bu. 10 20 17 5 Vers ETRETAT STATIONS 1 2 3 4 . 2 . 3 STATIONS 1.2 3 4.2 3 9 35 46 16 9 46 16 25 10 9 56 16 35 11 40 7 16 47 10 40 17 20 11 5 17 45

Nota. - Les heures ne sont données qu'à titre d'indications et l'hor ire pent sobir chaque jour des mod fications en raison des exigences du trafic intéressant la defense nationale

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 31 octobre. - Gustave DELIÉ, rue Dauphine, 32; Marie-Lour e DUROUX. ue Ernest-Renan, 94; Louis GOUTEILLER, rue detene, 93; Rene BEAU-CHER, rue Guidaume-le-Conqu rant, 9; Maurice BALY, rue Suffren, 24; Emile GOUEFFIG rue de Zurich, 41; Marie-Th-rese MESNIL, rue de Paris, 50; Pameite HEDOUIN, rue du General-Lasaile, 36; Jeanuine CANART, rue Demidoff, 13; Anne-Marie DORE, boulevard François I'm, 71

Le bius Grand Choix

TISSANDIER 3, Bd as strasbourg tel. 95]

VOITUMES den. 35 fr.

Bicyclettes "Touriste" 1651

PROMESSES DE MARIAGES GOURIOU (Aristide-François), marin, rue du Général-Faidherbe, 51. et i ÉRON (Marie), ménagère, nêmes rue et numéro.

HERVÉ Yves-Marie), journalier, rue du Géné-

LUCE (Louis-René), peintre, 23, passage du Ser-

rai-Faidnerbe, 21, et LEL EVRE (Erménie-Ga-buelle) journalière, mêmes rue et numéro. LEJEUNE (J an-Albert), chauffeur, rue Fontenoy, 31, et SAINT-DENIS (Rachel-Luce), repasseuse, mêrges rue et numéro.

gent Bobillot, et HECHT (Andree-Julia), lingère, rue de la Gaffe, 21. DESAUTÉS (Sylvain Em'le), cordonnier, rue de Trigauvil e, 8, et GILLES (E nilienne-Gécile), sans

ROSEL Henri-Julest, navigateur, rue Kléber, 21, et PASSET (Marie-Delphine), sans profession,

profession, mêmes rue et numero.

rue Voltaire, 29. DECES Du 31 octobre. - LETENDRE, mort-ne ffeminin. rue Helène, 24; Philomene J STEL, veuve TOURSIN, 76 ans, sans profession, rue Paul-Marion, 20; Léonie DEVAUX, épouse VARLAN, 32 ans, sans profession, rue Bazan, 55; Marcel BEQUET, 39 ans. journalier, rue d'Estimauville, 3à : Madeleine LESUEUR, '3 ans, rue de Normandie, 224 : Géné eux GRANCHER, épouse GOU-

ESTACE, mort-ne feminin), rue de la Bourse, 55. Spécialité de Deuil A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers South complet en 12 houres Sur demands, une personne initiée au deuil porte à

GEZ 61 ans, sans profession, rue Helène, 104;

BIJOUX DEUII

TELEPHONE 83

LELEU, 40, rue Voltaire, Télep. 14.04

Morts au Champ d'Honneur M la docteur DUCASTEL, leur père ; M l'abus Lucian DUCASTEL 3 section d'infirmers ministr's, Evr ux ; M. le ducteur Guillaume DUCASTEL, médecin

nde-major, hobital saint-Joseph, Dijon;
Mae DUCASTEL; M Henri DUCASTEL, soldat au 74me régiment M. Charles DUCASTEL, caporal au 129me régi-M. Adrien DUCASTEL, soldat à la 800 section

ntendanc Rouen ; Miles Madeleine, Genesièse et Cécile BUCASTEL,

H. et Hm. Gubriel DUCASTEL, M. et Mm. Viotor PHEVEL. Leurs ondes et tantes;

M. le docteur Louis PREVEL, médecin aidemaior, au 2022 régiment d'infanterie, Mr. L.
PREVEL et leur Enfant,
M. Joseph PREVEL, soldat au 204 régiment

Mile Marie PREVEL, M. et Mare P. MILLE, lours Enfants et Petil-Fils, Leurs consid -germains et cousins : Les Families DUCASTEL MILLE, FABUREL, HUILLARD, HEANETIER et CAHTERRE,

Ont la douleur de vous faire part des pertes cruelles qu'ils viennent d'éprouver en les per-

Monsieur André-Léon-Jules DUCASTEL Sergent u 329me régiment d'infanterie.

tombé su champ d'honneur, le 14 septembre 1914, à Sapignieul (Marne), à l'âge de 30 ans Et de Monsieur Paul-François-Joseph DUGASTEL

Soldat au 329 ment d'infanterie.

Docteur en droit.

tombé au champ d'honneur, le 26 septembre

19:4, à Berry-au-Bac (Aisne), à l'âge de 29 ans. Et vous prient d'assister au service qui aura deu le mardi 3 novembre, a neuf heures et demie du matin, en l'église de Montivillers.

DE PROFUNDIS ! Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le present avis en tenant lieu.

1.2 (2929Z)

Mort au Champ d'Honneur

Mms Bernard BAIQUE. Sa veuve:

MM Bernard et Hoger, ses enfants;

M et Mm LEMAISTRE, ses beens parents;

Les Familles BAIQUE. OUF. BOUCHER, PEAN.
LETESTU, LEMAISTRE LEBARG FERRY, MARRAIS, AVENEL OLLIVIER DUPARC, PORET, DEMANE CRESSENT, la Famille et les Amis. Out la douleur de vous fsire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-

Bernard-Frédéric BAIQUE

Soldat au 7400 d'infinterie. tombé gloricusement au champ d'honneur, le 30 septembre 1914, a Chianay (Marne), dans sa

Et vous prient d'assister au service qui sura lieu le mercredi a novembre courant, à 9 heures précises, en l'église Sainte-Marie, sa paroisse.

Priez Diez pear le Repes de sen Ame I

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenent lieu.

Mort au Champ d'Honneur

M=+ Henri MORIN. nee DECULTOT et ses En-fants: Les Familles LELEU, DURAND et MORIN. les Femilles DECULTOT, VINCENT, TESSIER, DE-LAUNAY, LEBRUN, MALETRAS, BOURGEOIS DE-BULY MAZE, HERUBEL, LEVACHER, la Famille ot ies Amis, ont la douieur de vous faire part de la perte crueile qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri MORIN décédé le 29 septembre à Juvisy-Triage (Seine-

Un service sera célébré le mardi 3 novembre, a 9 heures du matin, en l'égise Notre-Dame.

Mort au Champ d'Honneur

M. of Mas Louis MAUCONDUIT, ses père et mère ; M. Juies et Mile Louise MAU ONDUIT, ses frère M. et Mas GOURAND et leurs Enfants ;

M. et Mas Charles MAUCONDUIT; M. et Mas Ernest MAUCONDUIT et leurs Enfants ,

Mino ocuos MAUCONOUIT et ses Enfants ;

Mino Gabriello MARECHAL,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-

Monsleur Elie MAUCONDUIT Gaporal au 39me régiment d'infanterie.

leur fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et ami, tue à l'ennemi au combat d'Esternay, le 7 septembre 1914, à l'âge de 25 ans. Une céremonie religieuse sera célébrée ulté-

Priez Bien pour le ropos de son Ams !

Mm oeuoe MENGUY; M. et Mm Henri MENGUY et laur Enfant; M et Mm Henri MATHIÈRE, née MENGUY, et

M et Mm Henri MATHIERE, née MENGUY, et leur Enfant;
Miles Suzanne, Ernestine, Younne, Thérèse et Berine MENGUY;
MM. Lucien et Roger MENGUY;
M. J-seph MENGUY;
M. et Mm Yoes MENGUY;
M. et Mm Lieball et leurs Enfants;
M. et Mm Alexandre TOUTAIN et leurs Enfants;
Mm oeuve Auguste TOUTAIN et ses Enfants;
Les Familles DAVID. LECLAVIER, FAUVEL, DURÉCU PERIOU et VAUCLIN. RECU. PERIOU et VAUCLIN.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'eprouver en la Monsieur Yves-Marle MENGUY

Ouorier de la Maison Daligauit et Dore leur époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et ami, décédé le vendredi 30 octobre 1914, a 1 heure du matin, dans sa 54° année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi. service et inhumation, qui auront lieu le lundi 2 novembre, a une heure et demie du soir, en l'église Notre-Dame, sa paroisse. Le convoi se réunira au domicle mortuaire, rue Emile-Repout. 44. Priez Diea poer le repos de sen Ame !

(2931Z)

Mas Henri WENZEL et s n Fils ; M. et Man Hanri WENZEL;
M. et Man Maurice MARIETTE, institutrice, et

Miles Julie et Hélène WENZEL; M. et Mes V. ECHIVARD, leurs Enfants et Petits-Enfants : Les Familles JACQUES KŒSTNER, SCHNEIDER, MURET, BONVOISIN, MOREAU, LESAUVAGE, REY

Ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Henri WENZEL

réserviste au 129º d'infanterie, tué à l'ennemi su combat d'Esternay Marnes, les 6/7 septem-bre 1914, a l'âge de 31 ans. 29522)

M et Mme Paul AUVRAY, ses Pere et Mère ; Veuos DERÉE, sa Tante; La famille et les amis Remercient les personnes qui ont blen vou-lu assister aux convoi, service et inhuma-

tion de Monsteur René AUVRAY

M. Paul DUCERT, son Fils; M. et M== O. RICHERS et leur Fille; MII- Denise OUCERT; MII- Oderte DUCERT,

Ses Petits-Enfants et Arrière-Petite-Fille; Mae Ernest THIEULLENT :

Man Adrian THIEULLENT, Ses Belles-See rs:

M. et Mas Gustave LESAGE; M. et Mas Goo ges ELOY et leurs Enfants; M. et Mas Henri THIEULLENT et leurs En-

ants; M. et M== Emile THIEULLENT et leurs Filles M. Georges CAILLARD et ses enfants; M. et Mas Georges NOEL et leurs enfants, Ses Neveux, Neces et Petits-Neveux:

Les Families N ALEXANDRE, H. LEGER. LE-ROUX, PETIT et LORENZO . M'U. Ciaire AUBERT, Ses Parents et Amis. Remercient les personnes qui ont bien vou-lu sssister aux convoi, service et inhuma

Madame Eugène DUCERT

Nee Elisa Maria THIEULLENT

M. Ernest DAUGUET so dat au 74° d'infante-rie ; mile Maria DAUGUET; mile Marie DAUGUET. s s'enfants; la Famillo et les Amis remercient les personnes qui ont blen voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame veuve DAUGUET née Florentine Julienne GAVARD Une messe sera dite mardi 3 novembre, à 8 h. du mutin, en l'église Sointe-Anne.

Remercioments

M. of M. of MICHENEAU, nos GOUTIER, son épouse; M. of M. of MICHENEAU, ses pere et mère, of la femilla remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service funèbre fait à la me moire de M. André-Paul MICHENEAU Sold t gu 39º de tique

GYMNASE BOUQUETOT

37, rue Séry Cours de Préparation Militaire Ajournés 1915, Classes 1916-1917 R (2:67z)

BAC A VAPEUR Eate QUILLEBEUF of PORT-JEROME

Mois d'Octobre-Novembre Prem et depart de Quillebouf à 6 heures du satir. dernier départ de Quillebouf à 6 heures du soir. Pressier de Port-Jérôme à 8 h. 30 du matin; dernier départ de Port-Jérôme à 6 h. 30 du soir.

A l'exception des arrêis ci-desseus indiauts 31, 1er départ à 7 h. 30 mat. Dern dép 5 h. 45 soir 1 Prem dép 5 h. 45 soir 1 Prem dép. 8 h. 46 mat. 2, Osen dep. 8 h. 46 mat. 2, Osen dep. 8 h. 35 mat. 3 Arr. de 7 h. 45 a 9 h. 45 9, dito

Pendant les heures d'arrêt, le service dez voyageurs est assuré par une barque.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle. Hirondelle, La-Dives La-Touques, Repide, Trouville, Deauville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor

Novembre		HAVRI	2	HONFLEUR			
Dimanche. 4	6 45	40 »		8 n	11 15	-	
Lundi 2	7 n	40 30		8 45	41 45	-	
Mardi 3	7 15	11 »		8 30	42 15	-	
Novembre		HAVRI	R	TR	ouvil	LE	
Dimanche. 4	8 m	*45 30		10 45	'46 30	_	
Lundi 2	8 m	*45 30		40 45	*46 30	-	
Mardi 3	8 m	·45 30		40 45	*46 30	-	
Novembre	1	IAVRE			CIEV		
Dimanche. 4	7 45			7 30		-	
Lundi 2	7 30			8 »		-	
Mardi 3	7 45		1	8 n		-	

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Amiral-de-Kersaint, all. du Havre au Brésil et la Plata, est rep. de Bordeaux le 30 oct. à 8 h. Le st. fr. Murgaux, ven. de Bordeaux, est arr. à Dunkerque le 28 oct.
Le st. fr. Havrase, ven. de Diégo-Suarez, est arr. à Galcutta le 26 oct.
Le st. fr. Espagne, all. de Bordesux à la Plata, est rep. de Lisbonne le 24 oct. à 49 h.

ÉVÈNEMENTS DE MER

SEAN. — Monte-Video, 28 oct.: Le nav. fr. Jean, ail. de Port-Talbot à Antofagesta, qui svait re-lâché, avec des svaries dans sa mâture, a re-pris la mer aujourd'hui.

BERREGERRE								
PLEINE MER	8 20	h.	9 21	_	Hanten	7	m M	35 40
BASSE MER	{ 8 15	h. h.	26 43	_	:	1	*	60 60
Lever du Soleil Come, du Soleil Lev. de la Lune Cou. de la Lune	6 h 45 h 45 h	57 39 41		P.L., D.Q. N.L. P.Q.	2 nov. 10 — 17 — 21 —	東京社会	23 23 46 43	h. 58 h. 46 h. 44 h. 48
OUVERTURE	E DE	8	P	ONT	B DU	на	¥	EF

Du 1" Novembre 1914 LAMBLARDIE CITADELLE....

VAUBAN..... 9 h. » » - h. s/s 90CK Les ponts donnant accès sur l'avant-port, ouvrent généralement une houre et demie avant le plein de

Port du Havre

Oc	t.	Navires Entrés	usn. de
30	st.	ang. Llanthony-Abboy, Budden.	Newport
-	st.	fr. Le-Morbihan, Nicolas	St-Nazaire
31	st.	norw. Rjukan, Christiansen	Gardiff
		ang. Nermannia, Kerpan	
		ang. Corinthian, RG. Bauder.	
		norw. Octo. Andresssen	
		fr. Thérèse-et-Marie, Beliard	
	st.	fr. Ghateau-Yquem	Nantes
-	st.	fr. Léon, Hars	Bres
-	si.	fr. La-Dives, Bloch	Caer
Oc	t.	Sur Rade	
31	st.	ang. Austrian-Prince	New-Orleans
		ang. Dunsley	
		and Edward	

	01 51.	and . west come. Lit	MUG	SW-Ollican
	- st.	ang. Dunsley		ew-Orlean
		ang. Eifland		
		ang. Diston		
ă		norw. Artemis		
ij		norw. Bergennus.		
		ang. Mendip-Rung		
	- st.	fc. Amiral Fourich	on	e-d'Afriqu
	10201100			
3	Oct.	Navires	Sortis	sil. a
	30 St.	fr. Mississipi, Le T	oux	New-Vorl
	- st.	ang. Lucent, Rends	II	Supperlan
j	- st.	hoil. Ternate		Rotterdan
		ang. Pennine-Rang		
á	- st	ang. Lydia, Darwe	I Sou	thamplo
	21 st	ang. Orkl. Potns		Cardi
	_ st	ang. Tournaline, I	obster	Cardi
	ot.	fr Caralle Viel	macor	Cast

Montés a Ronen : Le 31 : st. ang. Berkshire, Reval, Lorle Dingle, Laura, Glencona; st. fr. Camille; st. norw. Skule. Descendu de Rouen :

Le 30: st. ang. Rossetti. Victoria. Le 31: st. ang. Lisette, Ivanhoe, Burndicke, Euterpe, Clapham, Glynymel.

En rade pour Rouen :

Le 31: st. ang Henley, Modena, Advance, Eros, Solva, Lizze; st. fr. Ch.-Leborgne; st. holl. Willy; st. russe Balva; st. Blackwood, Collivand.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVES DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50

pour courses et patits encaiss-monts

JEUNE HOMME ayant bicyclette. - Prendre l'adresse au bureau

24 ans, exempté de tout service militaire, connaissant la comptabilité et la dactylographie, demande emploi. - Faire offres aux initiales M. D, 38, bureau du journel. (2977z)

POUR RÉFUGIÉS A ROUEN Propriétaires de Biens, non memblés ou membles, situés Havre et environs, adressez dé-: Etude Equitante, place Repu-

Avis aux Réfugiés MAISON DE LA PIACE desire embau-cher des Ecrireavecréférences à S. W., Bureau de joureal, 201.3.0 (28832)

ON DEMANDE De Bons Ouvriers GALOCHIERS

Manufacture Havraise, 51, rue Emile-Re-

en gros, demande pour travail de magasin, jeune homme, 17 a 18 ans, dejà en courant, ou ouvrier voltier. Prendre l'adresse au bureau du journal. 1.2 (2913z)

Charretiers
connaissent la ville, munis de bonnes références. Prendre l'adresse au bureau du journal.
(1975z)

TRÈS BONNE CUISINIÈRE

Sérieuse, bonnes références, demande place dans maison bourgeoise.

Prendre l'adresse au bureau du journal.

TURBINEURS et OUVRIERS pour le déchargement des Betteraves

sont demandes a la SUCRERIE de Fontaine-le Dun.

à louer pour Noël Petite Maison, 2 pièces, mansarde, polit jardin, environs Havre, préférence Frileuse. Ecrire bureau journal A. A. 18. (2939z)

quitant Le Havre, cherche une
Grande Pièce vide ou
deux petites pour déposer
ses meubles. — Faire offre avec
prix, A. G. N. bureau du journal. (99512) à louer de suite pour

à lou-r de suite pour méage sans eofant Pe-tit Logement meuble, composé de champre « coucher, salle à naugér et cuisine. Faire offres au bureau du journal aux initia-Bonne sichant faire la cuisine, de 25 a 30 ans, bons grges, réferences au Nice Haorais, une

exigées, et une Femme de Chambre très pro-pre, de 30 à 35 ans. S'adresser chez Mile BOUIL-LON, 34, rue des Bains. (2938z) ON DEMANDE

SOMMELIER CAVISTE

Très au courant. Référence sérieuse. Ecrire au journal initiales T. U.

Mae Ve CAMUSET, 159, route Nationale. Graville informe sa clientèle et le public qu'elle continue le commerce de Sellerie et Bourrellerie, que faisait valoir feu son mari, et qu'elle s'efforcera de donner à ses clients toute satisfaction comme tra all et prix moderés. ON DEMANDE un bon Ouvrier.

ON DIMANDE un jeune Homme sachant aller à nicyclette, pour faire les courses et le nettoyage, nourri et non couché, 44, rue Thiers.

ON DEMANDE UU JEUNE HOMME ou une JEUNE FILLE Sténo Dactilo, connaissant un peu la Comptabilité

S'adresser au bureau du journal. demande à Louer dans bon quardemande a Louer usus non quar-tier et dans maison très propre, Chambre et Cuisine meublées, avec esu et gaz, de dage. — Ecrire bureau du journal préférenc 4 " étage. - Ecrire bureau du journal avec prix et conditions, aux initiales K. L. M. Nº 13. (2947z)

AUTO A VENDRE 10 HP, bonne marque, état de neuf, peu roulé. Conviendrait a militaire ou peut être transformée en camion de livraison - Prendre l'adresse au hu-

qui est venue chez rue de Montanorency, donner des nouvelles de M. Profiehet, prisonnier de Maubauge, est priée de bien vouioir se faire connaître à l'adresse ci-

AVIS Conteau avec Cullière et Fourchette (couleau genre armée suisse Rasoir et Lames Gillette

chez CANU 4, Rue Madame-Lafayette, 4. - Bavre (2963z)

NÉGOCIANT EN ÉPICERIES NORD, très au courant des CAFÉS, recherche Direction achat on vente, ou Représentation arti-cies d'aimentation pour Le Havre. References de 1° ordre.— Ecrire P. J. T., 34, r. Béranger, Havre.

DÉCORATIONS Françaises et Belges

tous les Ordres et tous les Rubans en Magasin. - LELEU, 40, rue Voltaire Teleph 14.04.

Spécialité de BIJOUX DEUIL Gercles porte-photo tous les Modèles et tous les Prix. Boucles d'oreilles Deuil, Coraîl et Parles avec Pendants (dernier genre, or et argent doré. Achat de vieit or, de vieit argent et de vieux dentiers, paiement comptant. 3 0/0 des Recettes sont versées à la

Croix-Rouge.

du Commerce Havrais

MARCHANDISES RENTREES Châles pour 1/2 carnet et 1 carnet. Poup es pour 1/2 carnet et 1 carnet

Toiles cirées pour 1/2 carnet. Garnitures flacons pour 1/2 carnet. Serviettes Eponge Draps,1/2 carn. Seaux hygiéniques, ,Lumpes, 1/2 carnet Chemises écrues, 2 pour 1'2 carnet. Sacs à Main, 1,2 carnet et 1 carnet.

Simple et léger, ce Pare-Pluie est confectionné en tissu absolument imperméable. Le frottement du Sac ou des Courroies ne produit pas d'imperfection dans l'imperméabilité. Posé directement sur la Capote, il abrite le dos, les reins, la poitrine du Soldat tout en lui laissant une complète liberté de ses mouvements.

S'adresser pour les commandes : AU PILOTIN 12. rue de Paris (faco la poste) PRIX TRÈS RÉDUITS (2951)

Personne 28 Ans demande place de FEMME DE CHAMBRE Prendre l'adresse au bureau du journal.

anglaise donnerait des Eleçons ou promenerait enfants. — Conversation, — Eerire rue Charles-Lesueur, 2, a Sainte-Adresse.

SOLIDES BIEN FAITS PAR M. MOTET. DENTISTE

52. rue as la Bourss. 17, rue Marie-Thérese Refatt les DENTIERS CASSÉS ou mai faits ailleurs Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas fivrés en 5 heures

Dents à 41,50-Dents de 12 pr 51,-Dentiers dep. 351 Dentiers haut et bas de 140 pr 901, de 200 pr 1001. Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE Extraction gratuite pour tous les Militaires

Entrepôt de Sels et Savons, Vinaigres Hoiles, Beurres et Morues

LEON PERSAC 65-70, rue da Lycée (Téléphone 461)

A VENDRE Fais vides d'Hullo d'Olive de Nice. D (2936)

JARDIN D'ENFANTS 4, rue de la Paix Diplôme de l'Ecole Française. - Méthode

des Jardins d'Enfants de Bruxelles Les Enfants sont reçus à partir de 3 ans. Prix: 12 fr. par mols

- PRODUITS MÉLASSÉS Recoupes, Avoines, Tourteaux, Mais, etc.

SPÉCIALITÉS pour VOLAILLES (Ponte et Engraissement) E.-G. Mouquet 15 rue Bougainville 2.4 6 8.40 (2974)

TAILLEUR POUR DAMES

Costumes et Manteaux **EXCLUSIVEMENT TAILLEURS** Otto REMILIN

de Nationalité Suédoise 44, rue Bernardin-de-St-Pierre

41.48.25 1 (2386)

A CIDRE & CIDRES POMMES de la Vallés-d'auge (lers crus)

Ancien e Maison L. Buchard Paul Buchard, successeu. 5, rue d'Etretat, 5 M. L. Buchard, prend également les commandes

14. rue J.-J.-Rousseau.

(Antrefols 19 et 24 rue d'Etretat)

est transféré 31, RUE DE METZ

DENTIFIC livrables le jour même Reparations en 3 heures WILLEMIN opère lui-même Extractions gratuites pour les Militaires

Le plus simple et le moins cher est souvent le meilleur Irrégularités Suppression des Epoques Suppression des Epoq
Retour infaillible ans Règles Par l'EXERCISEUR DES DAMES -- Prix: 2 ir. Phie GUILLOUET, 491, r. Normandie (Rd-Point), Havre

MIE SAUFFISSEAU

Sage-Femme de 1" Classe 20. RUE DE TOUL, 20 Prend pensionnaire à toute époque de grossesse Se charge d- l'enfant. Soigne matadie des dames Consulte tous les jours de 1 à 4 heures

PRÊTS & ACHAT d'OBLIGATIONS Ville de Paris, Crédit Foncier

et VALEURS ÉTRANGÈRES S'adresser Office Endustriel, 60. rue de Saint-Quentin. de 2 à 5 Leures. Le dimanche de 40 heures a midi. (2669z)

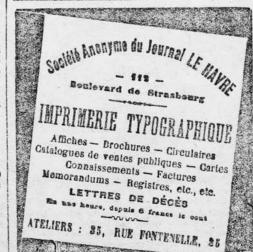
Henri TESTART FUTAILLES EN GROS 88, Cours de la République, 88 A VIVIDE dans de bonnes conditions
Poudres. Tonnes, DemiMeius Fats à Huile, Pipes à Alcoei, Armagnac. Pris sur Piacs où lierer à Domicile. JD -7JV (2505)

CONSOMMATEURS Rejetez les Savons mous ordinaires

POUR EMPLOYER

SAVON MOU DIAPHAN parce qu'il est résliement économique La marque le " PETET CELATEAU " Représentant A. LECANU, au Havre 88, rue Jules - Lecesne, 88

A VENDRE POMMES A CIDRE S'adresser à Mi. Maridor, 20, cours de la



SOCIÉTÉ LE DUC & PRESSET

1. LA GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES

LA PHARMACIE PRINCIPALE

28. place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Leceane, 2

56, rue Voltaire - R. Le Duc, pharmacien

L. Presset, pharmacien

. Le Laboratoire principal d'Analyses 6, rue Bernardin - de -Saint-Pierre

Ces deux Pharmacies, faisant en commun leurs achats et fabriquant ensemble leurs produits au LABORATOIRE PRINCIPAL, sont à même de délivrer dans les meilleures conditions de PURETÉ et de BON MARCHÉ tous les Médicaments.

La Pharmacie Principale ouvrira le 16 Novembre

Malgré la Hausse des matières premières et de nombreux produits chimiques, la PHARMACIE PRINCIPALE ne fera subir aucune augmentation aux médicaments, en raison de la situation actuelle et dans l'intérêt des Malades.

LES ORDONNANCES SERONT EXÉCUTÉES PAR DES PHARMACIENS DIPLOMÉS

BILY OLD WITH VOLD Les personnes qui pourroit fournir des renseignements permenant de retrouver une bicyclette frein moyeu, marque Fontaine, volée jeudi soir, à 7 h. 1/4. 53, rue du Champ-de-Fontaine, volée soit priées d'écrire J. S. bureau du journal.— Il y cura à éconnaense. eura i écompense.

POMMES A CIDRE 1º crus de la Vallée-d'Auge

Prix très avantageux. — Livraison de suite et jusqu's fin povembre S'adresser à Robert DUBOSQ, 106, rue Gambeita,

A VENDRE

COMPTOIR ÉTAIN

2 m. 45 long, largeur 63, deux bacs cuivre rouge avec égouitoirs. — Prendre l'adresse au hureau du journal. (2955z.

A LOUER DE SUITE DAVILLON DE Composé de 11 pièces, avec jardin, situé a SAINTE-ADRESSE, avec eau, az, électricité, chauffage central, serre, buanderle, lingerie.— S'adresser le matin, 16, rue Michel-Yvon.

A LOUER A ROIDEC, tres grande, bosquet, jardin. Conviendralt à une famille aisée ayant cheval on auto, ou bien pour œuvre sociale. Loyer peu élevé.— S'adresser à M. LEBOURG, rus JD- (9n (2765z) Thiers, a Bolbec.

CABINET Régisseur de Biens

2, place des Halles-Centrales LE HAVRE BONNES OCCASIONS A profiter de suite, avec grandes faci

PAVILLON neuf, eux Ormeaux, cinq bettes pièces. Jardin. Jolie vue sur la ville et le rade Tout à l'égout. Magnifique cave. Eau, gaz, électrioité. Libre. Prix: 14,000 fr. a debatire. PAVILLON guartier Saint - Vincent-deces. Beau jardin. Libre à Paques. - Prix :

lités de payements :

PETIT PAVILLON en ville, dans une jardin, eeu et gez. Libre. — Prix : 6,000 fr., moitié comptant. JOLIS PAVILLONS à vendre

A Sanoio, Biéville, Sainte-Adresse, Graville et anoirons. M. A. VILLE EN BE BO D a l'honneur d'informer sa clientèle que son Cabinet restera ouvert tous les jours, de 9 heures à midi, et le soir de 14 heures à 19 heures; ie dimanche, de 9 heures à 11 heures du

THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF A Vendre pour Cause de Départ BONNE MAISON de rapport, res a ball. Revenu 1,400 fr. Prix 12.000 fr., molile comptant. It y nura grande augmentation et sûre. — Pour renselgoements. s'adresser à MR. A. VELLERS RECEID. régisseur de biens, 2, place des fialles Gen-

matin.

raies, Le Havre. OCCASIONS PAVILLON rue Thiébaut, 6 pléces, klosque, eau et gaz, grand jardin situation au Miti. Prix 13,000 fr. moitié complant.— Libre de suite.
S'afresser au même Cabinet. (2980)

Cabinet de M. E. LONGUET 19, rue Diderot, Le Havre

A LOUER de suite t PAVILLON meublé, 6 pièc s, gsz et esu. Quartier tranquille. Prix modéré, Pour Noël prochain! PAVILLON de 6 pièces avec jardin de 800 metres, à Sainte Adresse Prix

Pour prendre jouissance immédiatement APPARTEMENT de 3 pièces au 2nº étage.

CIAPATAUX à placer sur hypothèques depuis 4 25 0/0 Achat de valeurs françoises et étrangères. Fonds de suite. Célérité. Discrétion

Successions. Renseignements gratuits.

1er étage, 19, rue Diderot, Le Havre.

4.8.7.44.44n (2963) VENTNOR, Isle of Wight (Angleterre) A LOUER meublés, MAISON confortable : hers, saite de bala. Grand jardin. Très belle vue ur la mer. Exposition Midi. 100 fr. par semaine. Ecrire : F. BEACH, 1, South Grave Terrace,

A COUER présentement PAVILLON quartier de l'Hôtel de Ville : huit pièces, jardin et dépendances. Ecrire au bureau du journal, S. V. G. (2934z)

Etude de M. BARRIER, notaire à Fauville, A LOUBR metres de la ligne du Havre à Roues. Geaufiage central. Jardin potsger S'adresser au notaire. 30.1.8.15 (2889)

MALADIOS DE PERMIT LE RETOUR D'AGE



Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent a l'époque du RETOUR d'AGE. Les symplômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suf

focation qui etreint 1. Exiger ce Portrait gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place a une sueur froide sur tout le corps Le ventre devient douloureux, les règles se renouve lent irrégulières ou trop abondantes el bientot la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est dors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Nous ne cesserons de répéter que toute mme qui atteint l'âge de quarante ans, mêine celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire sage dela JOUVENCE del'Abbé Soury a des intervales reguliers, si elle vout éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congession, l'attaque d'apolplexie, la ruplure d'anevrisme et, ce qui est pis enco-, la mort subite Qu'elle n'ouolie pas qu le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plufaibles e ty développera les maiadies les plus penibles : Tumeurs, Cancers, Metrites, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs

etc., etc. La JOUVENCE de l'Abbé Sours ranco con re mandat p sie 10 fc 50, a ress à la Pharmaci Mag. DUMONTIER, à Rouce

(Notice contenant renselgnements gratis) Blea exigar la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY car elle seule paut cous guérir

ÉTUDE DE

Ancien Notaire, Ancien Gr ffier au Bavro

RÉGISSEUR DE BIENS

HAVRE - 5, Rus Esouard-Larue, 5 - HAVRE Choix important de Maisons de Rapport, Pavillons, Fermes, Terrains à bâtir, Fonds de Commerce, Achat de Nues Propriéts et Usufruits, Prêts hypothécaires, Rédaction de Testaments et tous Actes sous seings privés, Règlement de Successions, Partages.

Consultations gratuites.

A VENDRE: PROPRIÉTÉ AU HAVRE au bord de posses de pavillon et jardin, vue spiendide Valeur réelle 30.00 fr. Pilx à débatire, peu de comprant. TRÈS BEAU PAVILLON sur la Côte, gaage chauffage contrat jaroin de 4,500 metres, enclos de murs. Prix 50,000 fr., avec 10,000 fr.

MAISON DE RAPPORT ne 1,500 fc. P. 1x 13,000 fc., don: 5 000 fc. comptant, toutes facilités pour le surplus.

comptant sculement.

En raison des elreonstances et pour faciliter les transactions, la Commission de cente est fixée à un pour cent seulement

A LOUER

APPARTEMENT MEUBLE de leièces, maison moderne, au centre de la ville : 150 fr. BEL APPARTEMENT de 6 plèces, 21,

MANSARDE a feu, avec electricite, malson moderne, 18 fe, par mois. L'étude demande des courtiers sérieux auxquels il serait accordé une remise de 50 0/0. S'adresser à l'Etude, de 10 à 11 houres et de 14 à 16 heures.

de-Foire, au ze etage : 750 fr. par an.

THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

M. Métral ancien notaire, négociateur et immeubles, 6, rue Edouard-Large, se tient gratuitement à la isposition de MM. les Propriétaires qui dé-En raison des circonstances, et en cas

le vente seulement, il ne leur demandera qu'une commission très minime. L'étude est ouverte de 10 heures à 11 heues et de 2 heures à 4 heures.

> NAME OF THE OWNER OF THE OWNER, OWNER HAVRE Imprimerie du journal Le Havre 35, rue Fontenelle.

(2048)

Administrateur-Délegué-Gérant : O. RANDOLET

Yn particus, Maire de la Ville du Harre, nour la légalisation de la signature O.RANDOLET, apposes ci-centre